

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

GRAND MATCH AU LOTO

**PLAGNE - CENTRE COMMUNAL**
Samedi 8 novembre 2025 à 15h et 20h
Jambons, côtelettes et viandes fumés Avec système Paniers garnis - fromages - vins d'abonnements

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Ouverture en fête

La Maison de l'Enfance ouvre officiellement ses portes le 15 novembre avec une fête conviviale pour petits et grands. Au programme : discours officiels, chants des enfants, visite libre du bâtiment, apéritif, restauration, et nombreuses animations pour les enfants. Découvrez le programme à la page 7

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Début difficile pour les Bats

Début de saison compliqué pour le HC Saint-Imier, en quête de réussite après un bel exercice 2024. À l'inverse, les jeunes du club affichent de belles promesses, tandis que le Swiss Ice Hockey Day s'annonce ce dimanche, une belle occasion de partager la passion du hockey avec le public. Suite à la page 19



Journal d'annonces et d'information (contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage** : 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact** : Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications** : sport, utile et paroisses : lundi soir, rédactionnel et annonces : mercredi 9 h, Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (fin de ce journal) : mardi 12 h. **Tarifs** : annonces : www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel : 99 francs (TVA comprise).

Un mois pour dire stop au tabac

Dès le 1^{er} novembre, la Suisse met le paquet pour le Mois sans tabac 2025. Cette 4^e édition combine outils nationaux et soutien local pour guider les fumeurs vers l'arrêt définitif. Inscription en ligne, suivi quotidien, groupes de soutien et conseils d'experts : tous les moyens sont mis en œuvre pour multiplier par cinq les chances de succès.

Suite à la page 17



Photo: Defri Enkasyarif, unsplash.com

Réclame



Halloween!
31.10.2025

Des bonbons ou un sort!

Pour cette occasion spéciale, nous offrons aux enfants déguisés qui se présentent aux guichets, une décoration à colorier. (Dans la limite des stocks disponibles).

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds



Clientis
Votre banque

MATCH AU LOTO

FANFARE L'ESPERANCE LAMBOING

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025 à 20h

Salle du Cheval-Blanc à Lamboing

20 PASSES + ROYALE

15.- la carte / 3 cartes 40.- / planche individuelle 60.-

BONNE CHANCE ET MERCI D'AVANCE POUR VOTRE SOUTIEN !

Buffet de la Gare

Hotel - Restaurant - Pizzeria

La Gare 3,

2608 Courtelary

032 555 44 11

Soirées fondue

fromage régionale

7 et 8 novembre

20.- par personne

Paroisse réformée

La Ferrière

Mardi 4 novembre 2025 à la cure

19h30-21h (env.)

Soirée discussion interactive autour

du thème: Et Dieu, est-ce qu'il rit?

Temps d'échanges, de jeux (quiz)

et de découvertes, bienvenue à tous

Aucune connaissance préalable n'est nécessaire!

Juste savoir rire!

Renseignements:

Pasteure Nadine Marschner, 076 611 75 11

Soins

SAMAIDD

Service d'aide et de

maintien à domicile

Chez vous, bien entouré,

bien soigné!

Rester chez soi, c'est possible - et encore

mieux avec notre équipe à vos côtés!

Nos professionnels de santé et d'aide

à domicile vous accompagnent chaque jour

avec écoute, respect et compétence.

Soins, aide quotidienne, présence rassurante.

Tout pour votre confort et votre sérénité

à la maison.

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier

079 439 28 95 - Samaid.com

Samaid@bluewin.ch

la troupe de la clef présente

BUILDING

de Léonore Confino

Samedi 1er novembre 20h30

Dimanche 2 novembre 17h00

Salle de Spectacle

Corgémont

Samedi 15 novembre 20h30

Dimanche 16 novembre 17h00

Salle Juventuti

Tramelan

Samedi 13 décembre 20h30

Dimanche 14 décembre 17h00

Théâtre de la Poudrière

Neuchâtel

Contact et réservations

077 526 69 91

albisetti.carlo@gmail.com

LA ROSERAIE

ACCUEIL DE JOUR

FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite

Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:

Des jeux de société

De la gymnastique douce

Des activités à l'extérieur

Concert et spectacle

Du repos

Des repas de qualité

Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER

032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Kanton Bern

Canton de Berne

Croix-Rouge suisse

Schweizerisches Rotes Kreuz

Canton de Berne Kanton Bern

Venez découvrir le centre de formation de Bellelay :

Samedi 8 novembre 2025, de 10h00 à 17h00

Un lieu d'apprentissage dans le domaine de la santé

destiné aux personnes réfugiées.

10h00 Ouverture des portes

10h30 Présentation du programme et allocutions :

Pierre Alain Schnegg, conseiller d'Etat

Markus Gerber, maire de la commune de Saicourt

Yvann Sangsue, responsable du projet, Office de l'intégration

et de l'action sociale (OIAS)

Christian Greder, responsable du département Formation, CIP

Joel Meir, directeur général, CRS bernoise

Après-midi Visite et concerts à l'abbatiale

En collaboration avec la Croix-Rouge suisse (CRS) Canton de Berne

et le Centre interrégional de perfectionnement (CIP).

Nous nous réjouissons de vous accueillir à l'Abbaye 2, 2713 Bellelay

RESTAURANT-PIZZERIA

LE FÉDÉRAL

2613 Villeret

032 941 72 16 – 076 284 67 68 | le.federal2613@gmail.com | FEDERAL2613

LUNDI

Menu I

Salade

Pavé de bœuf ou cheval (300 g)

Café de Paris et beurre piquant

Garniture au choix

35.-

Menu II

Salade

Cuisses de grenouilles (pour 2 pers. 1 kg)

Garniture au choix

60.- (pour 2 pers.)

MERCREDI

Menu I

Salade

Pizza au choix

17.-

Menu II

Salade

Fondue chinoise de bœuf

Frites ou riz

24.90

MARDI

Menu I

Salade

Poêlée de cheval et poulet

(pour 2 pers. 500 g)

Café de Paris et beurre piquant

Garniture au choix

28.- (par personne)

Menu II

Salade, gambas à la provençale

(pour 2 pers. 1 kg)

Garniture au choix

65.- (pour 2 pers.)

JEUDI

Menu I

Fondue chinoise volaille

Viande fraîche

Salade

Garniture au choix

21.90 (à discrétion)

Menu II

Salade

Spaghetti ou penne, sauce au choix

15.-

Uniquement le soir

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur – échafaudages

à disposition – Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

Délai annonce

Mercredi 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch

CORPS DE MUSIQUE DE SAINT-IMIER

Salle de Spectacles de Saint-Imier

Dimanche 2 novembre à 16h

SUPER LOTO

SYSTÈME FRIBOURGEOIS

20 tournées

«Standard» +

5 cartons «Royale»

(hors abonnement)

1 semaine à Kos, vol direct, hôtel****, petit déjeuner

Séjour de 3 jours et 2 nuits dans une ville européenne

(train et hôtel compris)

1 semaine à Rhodes, vol direct, hôtel****, en demi-pension

+

Montres de luxe Longines

Corbeilles garnies | Plateaux de fromages | Bons d'achats

Prix des cartes

Coupons permanents non transmissibles

1 carte 14 fr. | 1 planche 60 fr. | Illimité 70 fr.

1 carte pour les enfants en dessous de 12 ans 10 fr.

Quine | Double quine | Carton | Numéro Joker

Système Loto-Tronic

croisitour

Les artisans de l'évasion

Rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds | 032 910 55 66 | chaux-de-fonds@croisitour.ch | www.croisitour.ch

Le Chandor

Chandor

Halle de gymnastique à Orvin

Dimanche 2 novembre 2025 dès 11h00

Dîner de soutien

Roue des millions

Nombreux prix à gagner!

Dîner de soutien CHF 30.-

✓ Apéritif offert

✓ Roastbeef

✓ Frites

✓ Salades

Dessert non compris

Avec la participation des

Donkeys

Prix de la carte CHF 50.-

Donne droit à 2 repas

Inscription souhaitée:

lechandor2534@gmail.com

+41 79 356 67 36

125ans

samaritains

Tramelan

Samedi 15 novembre 2025 dès 14h

Salle de la Marelle à Tramelan

Programme :

14h00 : conférence de Yvan

Bourgnon, navigateur suisse

Animations pour petits et

grands en relation avec les

premiers secours tout au

long de l'après-midi, en

collaboration avec l'AJR

19h00 : repas de soutien

sur réservation

21h00 : spectacle de

Thomas Wiesel, humoriste romand

Prix :

Repas : 30.00 (sans boissons)

Spectacle : 60.00

Repas + spectacle : 80.00

Réservations :

Librairie F.M. Tschan

Grand-Rue 140, Tramelan

À LOUER

ROMONT

Centre du village

Appart. de 4 1/2 pièces

Loyer 1100 fr.+ 300 fr. (avance de

charges). Route Principale 10.

En cas d'intérêt: contactez

Gaëtan Haab au 032 377 17 07

CHERCHE

À LOUER

Studio ou appartement

Apprenti cherche un studio ou un

petit appartement à loyer modéré

à Saint-Imier.

076 483 20 42 message sur

WhatsApp de préférence.



Séance d'information *rénovation énergétique*

Le Centre de conseil en énergie du Jura bernois, en collaboration avec la Commune de Sauge, vous convie à sa séance d'information *rénovation énergétique*, jeudi 6 novembre à 19 h 30, centre communal, Champs du Châble 10, Plagne, entrée libre.

- Peut-on encore installer une chaudière à mazout ?
- Quelles subventions existent ?
- Comment planifier la rénovation de sa maison ?

Autant de thèmes qui seront abordés lors de cette soirée. Venez vous informer et poser vos questions !

Au programme

Prestations du centre de conseil en énergie, législation, subventions, exemples de rénovations, bilan énergétique communal, avenir énergétique en Suisse.

Informations

- Centre de conseil en énergie du Jura bernois : 032 492 71 31, conseiller.energie@jb-b.ch
- Détails et programme complet sur www.jurabernoisenenergie.ch

Séance d'information
Rénovation énergétique
Judi 6 novembre à 19 h 30
Centre communal,
Champs du Châble 10, Plagne
Entrée libre



Avant



Après

Informations hivernales

Avant l'arrivée de la neige, nous profitons de vous remémorer quelques règles élémentaires à respecter durant l'hiver.

Il est strictement interdit de parquer des véhicules pouvant gêner le déblaiement de la neige et le ramassage

des ordures sur la voie publique (routes, places).

En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera aucun frais de réparation d'un véhicule endommagé.

Il est rappelé aux propriétaires ou locataires qu'il est également interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique.

Par mesure de sécurité, les vitres des voitures doivent être parfaitement dégivrées et l'équipement d'hiver est de

rigueur. Nous demandons également à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonement posé le long des routes.

Merci de prendre bonne note de ce qui précède ! ■ **CM**

FANFARE HARMONIE ORVIN/EJMO

Super édition du match au loto

La soirée loto 2025 organisée par la Fanfare Harmonie Orvin et l'Ensemble des Jeunes Musiciens Orvin a rencontré un franc succès à la halle de gymnastique d'Orvin ! Plus de 150 participants ont pris part à cet événement festif, marqué par 22 passes et une royale, le tout contrôlé par le système Lototronic. L'ambiance conviviale et joyeuse a rythmé cette belle soirée d'octobre, entre rires, suspense et moments de partage.

La grille des lots se montait à plus de 6400 francs, composée de nombreux

prix issus principalement du commerce local, afin de soutenir les entreprises du village et des environs.

Un immense merci à nos donateurs, sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu, ainsi qu'à tous les visiteurs venus tenter leur chance et encourager nos jeunes musiciens. Grâce à leur énergie et à l'esprit solidaire, cette édition restera un très beau souvenir.

Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver pour le loto 2026 !

■ **FHO/EJMO**



PÉRY-LA HEUTTE

Un calendrier géant à Péry-La Heutte pour attendre Noël

Le calendrier de l'Avent géant revient à Péry-La Heutte.
Une belle façon de partager l'esprit de Noël, de porte en porte, du 1^{er} au 24 décembre.
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 novembre.

La magie des fêtes de fin d'année commence à se dessiner à Péry-La Heutte avec le lancement de son traditionnel calendrier de l'avent géant. Cet événement convivial et festif est une excellente occasion de rassembler la communauté et de célébrer l'esprit de Noël.

Détails de l'événement

- Quoi : calendrier de l'avent géant
- Où : Péry-La Heutte
- Inscription : jusqu'au 21 novembre
- Contact : Anne Marie Bessire

Ce calendrier de l'avent sera non seulement une belle surprise quotidienne pour les habitants, mais également un moyen de découvrir les talents et les initiatives des participants.

Chaque jour de décembre du 1^{er} au 24, une nouvelle porte sera ouverte, révélant des surprises.

Comment s'inscrire

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire directement auprès d'Anne Marie Bessire au 079 285 14 49, qui coordonne l'événement. N'attendez pas pour participer à cette belle aventure festive.

C'est l'occasion parfaite de se plonger dans l'ambiance chaleureuse de Noël et de partager des moments mémorables entre amis et citoyens. Ne manquez pas l'opportunité de faire partie de ce calendrier de l'avent de Péry-La Heutte.



Lors de votre inscription, merci de dire si vous invitez les visiteurs à une petite collation (vin chaud, thé, etc.).

La liste des participants sera publiée le vendredi 28 novembre.

■ **LA COMMISSION ACE**



ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE
AVIS COMMUNAUX

Fermeture prévue

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le jeudi 6 novembre.
Merci de votre compréhension ■ **AGENCE AVS DU BAS-VALLON**

Emplois



**COMMUNE
DE
TRAMELAN**

Mise au concours

Le Service social de Tramelan cherche pour un remplacement

un(e) assistant(e) social(e) à 60 % en CDD

Plus d'informations : voir www.tramelan.ch



Hospice Le Pré-aux-Boeufs

L'Hospice Le Pré-aux-Boeufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et d'addiction.

Tu es dynamique, tu as un intérêt à travailler dans un environnement tel le nôtre et tu cherches une formation professionnelle attrayante.

Nous avons le plaisir de proposer des places pour

1 apprenti(e) ASE assistant(e) socio-éducatif(ve) CFC

1 apprenti(e) ASA aide en soins et accompagnement AFP

1 apprenti(e) cuisinier(ère) CFC

Entrée en fonction : rentrée scolaire 2026

Tu trouveras davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/

Nous espérons avoir éveillé ton intérêt et nous réjouissons de recevoir ton dossier de postulation complet par poste.



PAROISSE DE VILLERET

La Paroisse réformée de Villeret cherche

un(e) concierge

Missions : entretien intérieur de la cure, de l'église et gestion des locations des salles.

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2026 ou à convenir, environ 10 %, salaire horaire, grande disponibilité nécessaire.

Cahiers des charges du poste à disposition au secrétariat.

Postulation à Paroisse réformée, CP 23, 2613 Villeret ou villeret@referguel.ch, **jusqu'au 19 novembre 2025.**

Nous recherchons également des bénévoles pour aider lors d'évènements paroissiaux ponctuels (repas pour tous, rencontres aînés etc.).

Renseignements : secrétariat au 032 941 14 58 (mercredi matin).



SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES



UNE COMMUNE DU
Grand Chasseral

Mise au concours

Afin de repourvoir un poste vacant, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

Collaborateur technique pour la piscine plein air et la Clientis Arena de Saint-Imier (H ou F),

taux d'occupation à définir pour un total de 100 %

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Collaborateur technique piscine/patinoire», ou par courriel à rh@saint-imier.ch, **jusqu'au 15 novembre 2025.**

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary met au concours pour août 2026 une place d'

**apprenti(e)
polygraphe CFC**

Nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels jusqu'au 3 novembre 2025.

Renseignements sur la profession : <https://eracom.ch/formations/po/>





Bellevue 8
2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtels-imprimerie.ch



Pour vous – chez vous
SAMD
Tramelan et
Mont-Tramelan

Le service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan met au concours le poste de

Directeur / Directrice

Détails du poste sur <https://samd.tramelan.ch>
Délai de postulation : 28 novembre 2025

La Perle rare lit la FADC...

La 2^e parution de votre annonce emploi à

- 50 %



La Feuille d'Avis
032 944 17 56

fac@bechtel-imprimerie.ch



**SONCEBOZ
SOMBEVAL**

Sonceboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour une entrée en service au 1^{er} janvier 2026 ou à convenir, le poste de :

collaborateur(trice) administratif(ve) 60 %

Activités

- Assurer la gestion administrative des ressources humaines
- Participer à l'organisation et au suivi des manifestations communales
- Apporter un soutien aux différents services administratifs
- Contribuer activement à la bonne marche de l'administration

Un cahier des charges détaillé est disponible sur www.sonceboz.ch, rubrique «emploi».

Profil souhaité

- Être titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce et d'un certificat d'assistant(e) RH
- Posséder de l'expérience dans la gestion du personnel
- Avoir, idéalement, une expérience professionnelle dans une administration publique
- Savoir faire preuve de discrétion, de flexibilité et d'autonomie
- Être à l'aise dans la communication et disposant d'un excellent sens du service public

Nous offrons

- Un poste autonome et varié au sein d'une équipe dynamique
- Des possibilités de formation continue et de perfectionnement
- Des conditions d'emploi basées sur les normes cantonales bernoises

Délai de postulation : 14 novembre 2025

Votre dossier complet de candidature est à adresser par courrier électronique à caisse@sonceboz.ch ou directement sur le site www.sonceboz.ch/emploi/

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Monsieur Vincent Viret, responsable Ressources humaines, au 032 488 33 05.

ANNÉE 2025
Marché Régional Artisanal

Marché Régional



1. NOVEMBRE 10h - 16h

RESTAURATION 11H30

Crêpes dès 10h00

Place de la Fromagerie
Les Bœufs 4
2607 Cortébert

Attention: en cas de mauvais temps, le marché sera annulé

Consultation en ligne en matière d'addictions : compétence, sécurité, anonymat

Pour les personnes concernées et leurs proches

Avez-vous besoin d'aide ou avez-vous des questions concernant la consommation et les addictions? Nos conseillères et conseillers spécialisés sont atteignables, de manière simple et rapide, pour une consultation en ligne sécurisée, anonyme, gratuite et sans engagement. Où vous voulez, quand vous voulez.

Fondation Santé bernoise
0800 070 070 (gratuit)
www.safezone.ch/fr/bege

Santé bernoise
Berner Gesundheit



bechtel-imprimerie.ch

**Mardi
4 novembre
2025
20h00
Tavannes**

... UDF proche de vous



UDF+EDU
Union Démocratique Fédérale



Conseiller national
Andreas Gafner



Députée
Katharina Baumann



Député
Bruno Martin

Programme

- Retour sur la session du Conseil national et du Grand Conseil (avec traduction)
- Informations sur les élections au Grand Conseil
- Présentation des candidats
- Collation



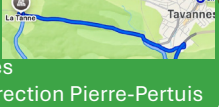
avec Johann Henggi
Animation

Bienvenue à tous !

Organisateur : UDF Région Jura bernois



Lieu: La Tanne
Centre d'accueil
La Tanne 10 / Tavannes
Sortie de Tavannes direction Pierre-Pertuis





**action
paquets de
noël**

Participez!

Faites une surprise aux personnes démunies en Europe de l'Est. Confectionnez un paquet et déposez-le auprès de l'un des 500 points de collecte.

**Collecte dans notre région :
31 octobre et 1^{er} novembre**

Chez Heinz et Marianne Zimmermann
Rue Principale 17, 2612 Cormoret
032 944 17 62

www.paquetsdenoel.ch

**Espace publicitaire
à louer**

Renseignements :
fac@bechtel-imprimerie.ch – 032 944 17 56



À Orvin, les Moqas grandissent ensemble



La dynamique équipe éducative EJC Les Moqas d'Orvin, entourée de Frédéric Devaux, créateur du logo et de Chloé Imer Dauwalder, directrice EJB

À Orvin, un mot d'autrefois reprend vie: *Les Moqas*, qui en patois désigne affectueusement les petits enfants. C'est désormais le nom de l'École à Journée Continue, une appellation pleine de poésie qui relie tradition et avenir. Derrière ce nom, il y a une équipe engagée, qui accompagne chaque jour les enfants avec attention, créativité et bienveillance. Depuis le 1^{er} octobre, Laura Brenzikofer a rejoint les Moqas, apportant son regard et son énergie à cette belle dynamique collective.

Un nouveau logo

Pour incarner cette nouvelle identité, un logo original a vu le jour, imaginé et réalisé par Frédéric Devaux, jeune art-designer domicilié au village. On y découvre un avion de papier qui survole, en vue aérienne, le village d'Orvin. Une image forte, à la fois

légère et symbolique, qui rappelle que chaque enfant trace son chemin, porté par l'accompagnement de l'EJC, mais toujours relié à ses racines.

Aujourd'hui, notre équipe grandit et se construit pas à pas

Nous affinons notre organisation, ajustons nos repères et cherchons chaque jour à trouver un équilibre entre structure et créativité. Ces

ajustements constants nous permettent d'offrir aux enfants une présence attentive et une qualité d'accueil toujours plus harmonieuse. Avec *Les Moqas*, l'EJC affirme son attachement aux enfants, à l'histoire du village et à l'esprit de communauté qui nous unit autour d'eux.

Ici, on avance ensemble, dans la confiance, la simplicité et la joie de voir grandir ceux qui feront le monde de demain.

Pour conclure, ces quelques mots poétiques écrits par Antoinette Barfuss, membre de l'équipe éducative des Moqas, résumant avec douceur l'esprit qui nous anime: « Là où grandissent les Moqas, leurs racines poussent. Là où vole l'avion de papier, se déploient leurs ailes. »



Le nouveau logo conçu par Frédéric Devaux

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'EJC LES MOQAS À ORVIN

100 jours à la tête des finances communales

Voilà un plus de trois mois que Jérémy Flaig occupe le poste d'Administrateur des finances. Il dresse déjà un premier bilan, analyse les tendances financières et se fixe des objectifs pour optimiser le travail de la commune.

Cela fait un peu plus de 100 jours que Jérémy Flaig a pris possession de la fonction d'Administrateur des finances auprès de la Commune municipale d'Orvin. L'occasion pour lui de faire déjà un petit bilan et de se fixer quelques défis pour le futur.

Jérémy Flaig reconnaît que le fait qu'il ait fonctionné pendant quelques années comme conseiller municipal, et qui plus est au dicastère des finances, l'a bien aidé à comprendre les subtilités et les contraintes d'une comptabilité communale. Son parcours professionnel également, lui qui dit aimer les chiffres et *essayer de les faire parler*, entendez par là les

analyser, les comprendre et ensuite donner des solutions aux gestionnaires de la commune, c'est-à-dire le Conseil communal.

Un travail passionnant au service de la population

Son travail est varié, intéressant, au contact de la population, et c'est avec fierté que Jérémy Flaig a déjà pu donner ses impulsions à la préparation du budget, avec le responsable des finances au Conseil et avec la Commission des finances. Il trouve également très important de faire rapport sur tout ce qui se passe et de donner des pistes d'économies à l'organe politique, l'Administrateur des finances ne doit pas seulement mettre des chiffres dans des tables, mais bien travailler à analyser les tendances. Il souhaite pour la Commune des résultats sains, permettant de faire les investissements utiles à la communauté.

À futur, quand il aura fait le tour de tous les nombreux dossiers, Jérémy Flaig souhaite améliorer certains processus de travail, externes et internes, afin d'encore plus optimiser le travail et la collaboration avec tout le monde.

Pour terminer, il communique qu'il est toujours disponible pour des questions des citoyens, qu'il reçoit très volontiers pour discuter sur des affaires concernant les finances communales, des facturations, etc. et se réjouit de collaborer au sein de l'administration communale d'Orvin. ■ CM



Jérémy Flaig gère les finances communales depuis le 1^{er} juillet

Élections municipales

Élections tacites et il manque encore à repourvoir un siège au Conseil municipal

À l'échéance du dépôt des listes, lundi 27 octobre à 18h, on peut annoncer que le bureau des assemblées, la mairie ainsi que cinq des six sièges du Conseil municipal sont repourvus tacitement. Il reste encore à désigner un ou une conseiller-conseillère municipal(e) lors d'une élection libre qui se tiendra à l'occasion de l'Assemblée municipale du 8 décembre.

Sont élus

■ **Bureau des assemblées:** président: Sacha Boder, 2001, nouveau; vice-président: Jacques Girardin, 1960, nouveau; secrétaire: Séverine Flaig, 1989, sortante.

■ **Mairie:** Patrik Devaux, 1964, sortant.
■ **Conseil municipal:** Nathaële Aufranc, 1985, sortante; Stéphane Beney, 1974, sortant; Stéphan Chopard, 1986, sortant; Sylvain Grosjean, 1986, sortant; Timothée Vianney-Liaud, 1993, sortant.

Conformément à l'art. 49i du règlement d'organisation, toutes ces personnes sont proclamées élues dans leurs fonctions respectives pour la nouvelle législature 2026-2029.

Nos sincères félicitations et un grand merci pour leur engagement en faveur de la Commune municipale d'Orvin. ■ CM

Nouveau président des assemblées

Bienvenue à Sacha Boder

Un merci tout particulier à Jacques Girardin, président des assemblées sortant, qui a œuvré avec beaucoup de doigté et de bienveillance à son poste de président depuis 2021. Son engagement citoyen a été remarquable, et nous lui souhaitons tout le meilleur pour lui et son épouse Pascale. Le Conseil municipal se réjouit de l'élection de Sacha Boder à la présidence des assemblées. C'est un poste important qui demande de l'engagement et de la responsabilité, et nous sommes particulièrement satisfaits qu'il soit occupé par un jeune citoyen de 24 ans. Nos félicitations à Sacha Boder, avec qui nous nous réjouissons de collaborer dès 2026. ■ CM



Sacha Boder nouveau président des assemblées

Bravo à Julien Léchet

Champion du monde en bikejöring M40



Julien Léchet est champion du monde avec sa chienne Zeta

Notre concitoyen Julien Léchet a fait particulièrement honneur à Orvin en devenant champion du monde en bikejöring M40, plus précisément sur une distance de 5 kilomètres, avec sa chienne Zeta. Il a obtenu ce titre bien mérité à l'occasion de la Dryland World Championship and World Master 2025, organisée du 20 au 26 octobre derniers à Minocqua, dans le Wisconsin (USA), par l'IFSS (International Federation of Sleddog Sports).

Le bikejöring, aussi appelé CaniVTT, est un sport de traction où un chien (ou une équipe de chiens) est attaché à un cycliste par une laisse élastique et le tracte sur un vélo. Le chien porte un harnais spécial et court devant le vélo.

Julien Léchet représentait la Fédération suisse des sports de chiens de traîneau – SSV Schweizer Schlittenhundesport Verein et est monté sur la première marche du podium, un grand bravo et nos sincères félicitations. ■ CM

Bibliobus à Orvin: horaires élargis

Le service du Bibliobus connaît un succès toujours grandissant à Orvin, ce qui réjouit aussi bien l'équipe du Bibliobus que les Autorités municipales.

Afin de pouvoir continuer à offrir un service de qualité aux lectrices et lecteurs d'Orvin, Bibliobus nous a proposé d'adapter la durée de stationnement du Bibliobus dès l'année 2026 de 1h45 à 2h. À raison de 22 fois par année.

Au bénéfice des habitants

Quand bien même les tarifs augmenteront également pour 2026, et aussi le nombre d'heures passées à Orvin, le Conseil municipal a accepté dans sa dernière séance d'accepter l'offre, au bénéfice des habitants de notre Commune.

■ CM

Félicitations à Tabea Nicollerat

Nos remerciements et sincères félicitations vont à Tabea Nicollerat, aide-conciergerie à la Municipalité d'Orvin, qui célèbre ses 5 années de bons et loyaux services dans l'équipe de conciergerie.

Tabea Nicollerat a en effet débuté son mandat d'aide-conciergerie le 1^{er} novembre 2020, et elle est très largement appréciée de toutes et de tous.

Tous nos meilleurs vœux et encore une fois un grand merci pour l'engagement, la bonne humeur et l'excellent travail fourni. ■ CM

Voirie : service hivernal

Les mesures hivernales entrent en vigueur le 1^{er} novembre. Nous rappelons qu'à partir de cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au 31 mars 2026, de 20 h à 8 h. Pendant cette plage horaire, le service des travaux publics procède au déneigement et au salage de la chaussée de manière que, dès le matin, la plupart des rues de notre village soient accessibles. Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement et un salage optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues. La place de parc située devant le centre communal ainsi que celle de l'église sont à disposition des automobilistes de 16 h à 9 h. Il est important que ces places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement. Les contrevenants à ces directives peuvent être amendés, conformément à la législation en vigueur. À relever qu'en cas de chutes de neige, il est demandé aux automobilistes d'être particulièrement prudents. Il est possible que les employés du service de voirie doivent effectuer des manœuvres en contre sens lors d'opérations de déneigement ou de salage. En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la



commune décline toute responsabilité et ne paiera aucun frais de réparation d'un véhicule endommagé. Les déchets compostables ménagers seront déposés de manière à ne pas gêner le déneigement et les containers retirés le plus rapidement possible. Il est rappelé aux propriétaires fonciers et aux concierges des immeubles locatifs qu'il est strictement interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique. Il y a lieu également de tailler les arbres, buissons et les haies afin que ces derniers n'entravent pas la bonne marche des véhicules de déneigement.

Pose de jalons pour l'hiver

Les jalons posés le long des routes et chemins de notre commune, particulièrement les chemins de montagne, sont posés à titre de prévention des accidents. Le Conseil municipal recommande à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement.

Rappel de sécurité

Nous rappelons aux usagers que les vitres de voitures doivent être parfaitement dégivrées. De plus comme le salage des routes sera réduit, l'équipement d'hiver est nécessaire. ■CM

ENSEMBLE D'ACCORDÉONS PÉRY

Un franc succès

Sous la baguette de Gabrielle Joray, l'Ensemble d'Accordéons Péry a présenté son 90^e concert annuel dimanche 26 octobre dernier au Centre Communal de Péry devant une salle comble. Le public a apprécié la mise en valeur des morceaux choisis. L'Ensemble remercie chaleureusement toutes les personnes présentes venues le soutenir, ainsi que tous les bénévoles et les généreux donateurs qui ont largement contribué à la réussite de cette manifestation. À l'occasion de ce concert, l'Ensemble a convié les institutions pour personnes âgées de la région, dont 6 ont répondu à notre invitation et nous les remercions également. Trois membres de l'Ensemble ont

été chaleureusement applaudis pour leurs nombreuses années au sein de la société. Il s'agit de Jeannine Graber, Jean-Claude Sutter et Noémie Marti, pour respectivement 55, 25 et 15 ans d'activité. Le repas, spaghettis bolognaises ou raclettes, a à nouveau remporté un franc succès. L'après-midi s'est poursuivi avec le groupe folklorique l'Alouette d'Hérémence qui a chaleureusement été applaudi pour ses diverses chorégraphies. L'Ensemble d'Accordéons remercie encore une fois le nombreux public qui s'est déplacé et lui donne rendez-vous l'année prochaine.

■RK

BIBLIO PÉRY-LA HEUTTE

Deux soirées contées

Cette année la nuit du conte a pour thème *Voyage dans le temps*. La bibliothèque de Péry-La Heutte (rue du Collège, Péry) vous invite à deux soirées conte avec Raymonde Froidevaux conteuse et Gabrielle Joray à l'accompagnement musical. Ces soirées auront lieu le mardi 11 novembre à 17 h pour les enfants dès 4 ans (durée 40 minutes) et le jeudi 13 novembre à 19 h pour les adultes. Entrée libre, animation suivie d'un apéritif. ■MB



Bouclage de la conduite d'eau Envers – STAP

Démarrage imminent du chantier

La Commune a le plaisir d'informer la population que le permis de construire relatif au projet de bouclage de la conduite d'eau, Envers – STAP, a été délivré par la Préfecture. Une autorisation de début anticipé des travaux a été accordée, permettant ainsi un lancement rapide du chantier. Ce calendrier optimisé est essentiel afin de réaliser les travaux durant la période automnale, particulièrement favorable au vu des contraintes liées aux terres agricoles. Dans la continuité des démarches entreprises ces derniers mois,

l'attribution des travaux a été réalisée, le Conseil informe que: La maison F. Hânzi SA sera en charge des ouvrages liés au creusage et que la maison Renfer Sàrl assurera la partie appareillage. La Commune remercie la population pour sa compréhension face aux éventuels désagréments que pourrait occasionner ce chantier indispensable à la sécurisation et à l'amélioration de l'alimentation en eau. Nous nous réjouissons de voir ce projet structurant pour notre réseau d'eau potable se concrétiser prochainement. ■CM/IAQA



Secteur du Moulin

Sécurité autour du périmètre scolaire : une étude confiée au BPA

Le Conseil communal de Corgémont s'interroge sur la sécurité autour du périmètre scolaire. Afin d'obtenir une analyse de la situation actuelle,

il a confié une étude au Bureau de Prévention des Accidents (BPA), un spécialiste reconnu dans ce domaine. Un crédit extraordinaire de 3500 francs

a été attribué pour cette étude. Les résultats permettront à la Commune de réfléchir à des mesures ciblées pour assurer la sécurité des élèves. ■CM/IAQA

Mise à disposition de branches de sapins

La Commune de Corgémont offre à ses citoyens la possibilité de se procurer des branches de sapin pour leurs besoins privés, comme chaque année. Ces branches sont idéales pour protéger les jardins durant l'hiver ou pour de petits travaux de bricolage. Elles seront disponibles dès le 1^{er} novembre. Afin de faciliter l'accès à toutes et tous, une remorque sera mise à disposition à proximité du hangar des copeaux, permettant aux personnes moins mobiles de récupérer de petites quantités en toute simplicité.

Pour celles et ceux désirant une quantité plus importante ou pouvant se rendre directement en forêt, il sera toujours possible de se servir dans le secteur du Trou, sur le chemin forestier menant du hangar des copeaux en direction de la Tuilerie. Par ailleurs, la dare déposée au cimetière est destinée exclusivement à l'entretien et à la mise en place des tombes pour la période hivernale. Le Conseil communal remercie la population de veiller à la bonne utilisation de cette mise à disposition et d'en faire usage de manière respectueuse. ■CM/IAQA

Délégations diverses

Michel Tschan et Astrid von Wyl Gerber représenteront la commune de Corgémont lors de l'inauguration de la Maison de l'Enfance de Sonceboz, le 15 novembre. D. Hügi sera quant à lui le délégué de la commune à l'assemblée générale du SASC qui se tiendra le jeudi 13 novembre à Plagne. ■CM/IAQA

Dons accordés

Le Conseil a décidé de soutenir plusieurs bénéficiaires, dont 100 francs seront alloués au Chindernetz du canton de Berne, 100 francs au FC Erguël pour son camp à Tenero, 100 francs à la Société de protection des animaux, 100 francs à Nez rouge et 50 francs au Club des patineurs de Saint-Imier. ■CM/IAQA

Campagne nationale contre la violence

Le Conseil communal de Corgémont s'associe à la campagne nationale de prévention *L'égalité contre la violence*, lancée par la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider. Cette campagne vise à lutter contre la violence domestique, sexuelle et de genre, à sensibiliser la population aux signaux d'alerte et à informer sur les aides disponibles pour les victimes, leur entourage et les personnes

potentiellement violentes ainsi que de promouvoir le numéro national d'aide aux victimes 142. La Commune veut contribuer à l'effort national de prévention et d'envoyer un message clair: la violence n'a pas sa place dans notre société. Le Conseil remercie la population pour son soutien et son engagement dans la promotion du respect, de l'égalité et de la sécurité de toutes et tous. ■CM/IAQA

16 communes
12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/



Toutes et tous invités à inaugurer la Maison de l'Enfance !

Une fête conviviale est organisée le 15 novembre à l'attention de la population

C'est à une sympathique fête inter-générationnelle que les autorités invitent la population à participer, dans deux semaines, pour marquer de manière détendue l'inauguration officielle de la Maison de l'Enfance, un bâtiment que ses habitants – crèche municipale, École à journée continue et classes d'école enfantine – ont attendu très longtemps et dont ils apprécient désormais le confort et le modernisme, gages de sécurité et de bien-être pour nos plus jeunes habitants.

À l'heure actuelle, les spécialistes procèdent aux derniers aménagements extérieurs. Le tapis bitumeux, le long du chemin menant à l'immeuble, a notamment été posé mercredi.

Officialités en musique

La manifestation s'ouvrira à 10 h 30 par une partie officielle qui durera un petit tour d'horloge.

Iolanda Campa, directrice de l'école primaire de Sonceboz-Sombeval, accueillera tous les invité(es) et visiteur(es).

L'architecte responsable du projet, Julien Roethlisberger, du bureau ARC



Les derniers travaux se déroulent actuellement aux alentours d'un bâtiment que la population est chaleureusement invitée à venir découvrir dans une quinzaine exactement

Architecture, et le maire de la commune, Claude-Alain Wüthrich, s'exprimeront ensuite à tour de rôle.

Les enfants de l'école primaire et de l'EJC entonneront pour leur part des chants en lien avec la Journée internationale des droits de l'enfant, fixée

mondialement au 21 novembre, mais que l'on marquera déjà à cette occasion idéale.

C'est en musique encore que se terminera cette partie officielle, grâce aux prestations de quelques élèves de l'École de musique du Jura bernois.

Des attractions pour tous les âges

L'apéritif sera servi à tous(tes) les participants dès 11 h 30, heure à laquelle on procédera à un lâcher de ballons.

Toutes les personnes intéressées pourront visiter la Maison de l'Enfance librement dès 11 h 30.

En parallèle, la fête se poursuivra sur et autour de la grande tente qui sera dressée pour la circonstance.

On trouvera sur place une sympathique petite restauration salée et sucrée, ainsi que diverses activités spécialement organisées pour les enfants. Ces derniers, auxquels s'adresse prioritairement le nouveau bâtiment, auront le choix entre l'expression de leur imagination dans un coin aménagé pour y dessiner, la transformation de leur visage au stand de grimage, le défilement dans l'enceinte du château gonflable ou encore les réalisations épatantes d'un spécialiste du modelage de ballons. ■ CM

Samedi 15 novembre, Maison de l'Enfance, rue des Prés 7°, de 10 h 30 à 16 h, avec visites libres dès 11 h 30, restauration, activités pour les enfants
Entrée libre, bienvenue !

Ouverture de la déchetterie

La déchetterie communale sera ouverte le samedi 1^{er} novembre de 9 h à 11 h pour la récolte des déchets usuels selon détails figurant dans le *MEMODéchets 2025*. La déchetterie est en outre ouverte chaque mercredi ouvrable :

- du 22 janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 10 décembre de 17 h 15 à 18 h 30 ;
- du 1^{er} avril au 30 septembre de 17 h 15 à 19 h

Il est utile de préciser que ces prestations ne sont offertes qu'aux personnes domiciliées dans la commune.

■ CM

Bureau de vote

Pour les votations fédérales et les élections communales du dimanche 30 novembre prochain, le Conseil municipal a validé lundi soir le bureau de vote dans la composition suivante : président, Sacha Calejari ; secrétaires, Agata Klepczuk et Cindy Bögli ; membres, Matteo Bertone, Marion Binz, Charline Blaizot, Christa Baumgartner, Julien Boillat, Mélodie Bise, Bryan Bocanelli, Mélanie Boillat ; remplaçant(es), Dario Binz, Marie-Colombe Blandenier, Adrien Bögli, Angélique Bösch, Ambroise Borbely, Julie Bouquet. ■ CM

Déchets illicites : une amende

Une personne domiciliée dans la commune s'est vu infliger une amende de deux cents francs, tout récemment, après avoir déposé des déchets illicites. Voilà qui sanctionne l'abandon de cartons et autres sacs à ordures non officiels, à côté des conteneurs semi-enterrés de Sombeval.

On profitera de rappeler qu'il est formellement interdit de déverser, dans lesdits conteneurs, autre chose que des sacs officiels taxée.

Le dépôt de déchets, où que ce soit dans la commune ou ses alentours, est lui aussi prohibé. Les divers points de collecte officiels, ainsi que la déchetterie du Brahon, permettent de déposer/recycler quantité de matériaux, du verre au carton, en passant notamment par le bois, les métaux, les appareils ménagers, les textiles et bien d'autres.

Toute infraction est passible d'une amende, qu'on se le dise. ■ CM

Nos rues aux petits soins : patience s.v.p.

Il sera procédé durant les prochaines semaines à l'entretien annuel des routes communales.

À cette occasion, l'entreprise Hänzli SA, mandatée par les autorités municipales, effectuera notamment du pavage, du rebouchage de trous dans la chaussée, des réparations et autres remplacements de dépotoirs défectueux, ainsi qu'un entretien ad

hoc des canalisations obstruées par des racines.

La population en général et les usagers de nos rues sont par avance remerciés de la patience et de la compréhension dont ils feront preuve face aux désagréments inévitables de ces chantiers temporaires, dont le résultat profitera à tout un chacun.

■ CM

L'administration doit se renforcer

Une expertise des postes, confiée à un organisme externe spécialisé, a révélé que le personnel administratif de la commune est trop peu nombreux, eu égard à sa charge de travail totale. Une charge qui a cru régulièrement ces dernières années, avec le développement de la commune et l'augmentation des tâches induites notamment par la législation supérieure.

En conséquence, les autorités ont décidé lundi soir de lancer une offre d'emploi, pour un poste de collaborateur(trice) administratif(ive), qui sera

engagé si possible pour le début de l'année prochaine.

La Municipalité cherche une personne formée en tant qu'employé de commerce et spécialisée dans les ressources humaines, qui sera employée à un taux de 60 pour cent.

Les intéressé(e)s trouveront une annonce complète sur le site internet de la commune, ainsi qu'en page publicitaire du présent journal. De surcroît, le cahier des charges relatif à ce nouveau poste est disponible à l'adresse www.sonceboz.ch/emploi/. ■ CM

On les entendra bientôt parfaitement

Plusieurs personnes étaient intervenues, à l'occasion de la dernière assemblée municipale, pour déplorer la très mauvaise qualité de la sonorisation proposée à la halle de gymnastique.

Or lundi soir, le Conseil municipal a débloqué un crédit de 9000 francs

et mandaté officiellement la société My Spectacle, de Tavannes, afin de remplacer cette installation par une technique plus moderne et efficace.

Sauf problème technique de dernière minute, la nouvelle installation de sonorisation devrait déjà être en

place pour la prochaine séance du Législatif, laquelle est agendée au lundi 1^{er} décembre à 19 h. Voilà qui devra permettre d'entendre et de comprendre parfaitement tous(tes) les intervenant(es) de cette assemblée. ■ CM

Une taille sérieuse s'impose !

Arbres, haies, buissons, semis le long des routes cantonales, communales ou privées affectées à l'usage commun

Les riverains d'une route, sur l'ensemble du territoire de la commune, sont instamment priés de prendre note des dispositions suivantes concernant les routes publiques.

Une affaire de sécurité

Les arbres, buissons et plantations se trouvant trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée représentent un danger pour les conducteurs, mais aussi pour les piétons et en particulier les enfants qui débouchent soudainement sur la chaussée depuis un endroit caché. Dans le but de remédier à ces dangers, la loi du 4 juin 2008 sur les routes (art. 80, al. 3 et 83 LR, RSB 732.1) et l'ordonnance correspondante (art. 56 et 57 OR, RSB 732.111.1) prescrivent entre autres ce qui suit :

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, les trottoirs et des pistes cyclables, au bord desquels une bande de 50 cm doit également être maintenue libre.

- La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.
- Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm.

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1 m 20, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de la tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.

En hiver plus que jamais

La sécurité des piétons et autres usagers est d'autant plus difficile à assurer lorsque la lumière diminue, donc en période hivernale.

En conséquence, la présente directive oblige les riverains de route, d'ici à mi-novembre, à tailler leurs arbres ou autre végétation de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires. Si nécessaire, ils entreprendront cette taille plusieurs fois par année.

Attention : les clôtures aussi concernées

Par ailleurs, les clôtures pouvant présenter un danger, tel que les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de sécurité suffisant, doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 mètres du bord de la chaussée ou 50 cm du bord extérieur du trottoir.

Au cas où les présentes dispositions ne seraient pas respectées, les organes compétents de la police de construction des routes de la commune ou du



Avec ou sans feuilles, les haies et autres plantations bordant les rues doivent être taillées pour garantir la sécurité des usagers, en particulier durant la saison hivernale qui s'annonce

canton peuvent engager la procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi. ■ CM

Une taille répondant aux règles précisées ci-dessus doit impérativement être effectuée jusqu'à la mi-novembre
Les propriétaires en sont par avance remerciés

Catholiques

■ **BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes**: vendredi 31 octobre, 18h, crypte, Sainte-Marie (Adoration à 17h); samedi 1^{er} novembre, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 2 novembre, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 4 novembre, 9h, chapelle, Christ-Roi, Bienne; mercredi 5 novembre, 9h, crypte, Sainte-Marie, Bienne; jeudi 6 novembre, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 7 novembre, 18h, crypte, Sainte-Marie (Adoration à 17h). *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

■ **SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe de la Toussaint et homélie**: dimanche 2 novembre 10h15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier. Paroisse catholique romaine Horaire liturgique*: samedi 1^{er} novembre, 18h à Corgémont, messe de la fête de la Toussaint; dimanche 2 novembre, 10h à Saint-Imier, messe de la fête de la Toussaint et commémoration des paroissiens décédés depuis un an; dimanche 2 novembre, 14h au cimetière de Saint-Imier, prière pour les défunts et bénédiction des tombes. **Shibashi**: lundi 3 novembre, 19h30 à Corgémont; mercredi 5 novembre, 9h30 à Saint-Imier. **Repas pour tous**: vendredi 7 novembre, 12h à Corgémont; inscription jusqu'à mardi midi au secrétariat, 032 941 21 39. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

■ **TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes**: samedi 1^{er} novembre à 17h30 messe de la Toussaint; jeudi 6 novembre pas de messe. **Prière du chapelet**: mardi 4 novembre à 17h au foyer. **Répétition du Petit chœur**: mardi 4 novembre à 19h30 à l'église. **Jeûdine**: jeudi 6 novembre à 12h au foyer. **Théâtre La Marelle**: vendredi 7 novembre à 20h à la salle paroissiale de Tavannes. *Ouverture secrétariat: mercredi 13 h30-17h30 et jeudi 8 h-11 h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.*

Évangéliques

■ **CORGÉMONT Église pour Christ Culte**: dimanche 2 novembre à 10h, culte en français, école du dimanche. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **CORMORET La fontaine** *Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.*

■ **LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel** *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN Église mouvement** *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.*

■ **SAINT-IMIER Église Évangélique Action biblique Culte familles**: dimanche 2 novembre, 10h. Prédication: David Weber. Garderie et école du dimanche assurées. **Groupe de jeunes (11-19 ans)**: vendredi 7 novembre, 19h. **Groupes de maison**: plus d'infos sur demande. **Groupes de prière**: plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch. Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Culte*: dimanche 2 novembre à 9h30 avec Jacques Lachat. **Repas pour tous**: vendredi 7 novembre à 12h. *Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteure: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch. Église le Roc Soirée du Groupe de jeunes*: samedi 1^{er} novembre à 20h. Pour toutes informations, contactez Auréanne au 079 625 06 85. **Célébration**: dimanche 2 novembre à 10h, avec le pasteur Luc Normandin. École du dimanche pour les enfants et garderie pour les plus petits. Accueil café avant et après la réunion. **Rendez-vous de prières et louange**: lundi 3 novembre à 20h. **Service d'entraide**: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités**: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après.

Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.

■ **Église néo-apostolique de Suisse Service religieux**: dimanche 2 novembre, 9h30, service religieux en faveur des défunts. *Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte**: dimanche 2 novembre 10h, message biblique de Benoit: *Émerveillé*, école du dimanche. **Rencontre de prière**: mardi 4 novembre, 20h. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

■ **TRAMELAN**

Armée du Salut Célébration: dimanche 2 novembre, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 célébration, aussi diffusée en direct (YouTube: *Armée de Salut Tramelan*). Message: Pascal Donzé. Speakids (enfants) et garderie. **Prière 29B12**: lundi 3 novembre, 19h30. Nous prions pour vous. **Caté, instruction biblique pour jeunes**: jeudi 6 novembre, 18h. **Flambeaux de l'Évangile**: vendredi 7 novembre, confection de pâtisseries (2B) et samedi 8 novembre, vente de pâtisseries. **Week-end de poste**: du samedi 8 novembre au dimanche 9 novembre, au centre d'accueil la Tanne. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armedu-salut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armedusa-lut.ch. tramelan.armedusa-lut.ch. Église Évangélique Baptiste, Oratoire Culte*: dimanche 2 novembre, 9h30 avec Jean-Claude Simonin. **Instruction religieuse**: mardi 4 novembre 17h45. **Étude biblique**: mardi 4 novembre à 20h. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch. Église Évangélique du Figuier Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniel.e.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch. Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte*: dimanche 2 novembre à 10h à la rue des Prés, groupe juniors, garderie. **Culte en allemand**: dimanche 2 novembre à 10h à La Chaux-d'Abel. **Moment de prière et de silence**: mardi 4 novembre à 13h30 à la rue des Prés. **Couture**: mardi 4 novembre à 14h à Mont-Tramelan. **Rencontre des veuves et femmes vivant seules**: mercredi 5 novembre à 14h au CIP. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

■ **ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) Culte de la Réformation et cantate**: dimanche 2 novembre, 10h à la collégiale, Saint-Imier. G.P. Telemann: *Mottet Ein feste Burg ist unser Gott*, J.-S. Bach: *Cantate BWV79 Gott der Herr ist Sonn und Schild*. Ensemble Vocaltitude, Chœur Jubilate, Ensemble instrumental baroque ad hoc, direction Manuel Gerber. **MEUF (Mille Et Une Femmes)**: café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary, et le 3^e mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaines dates: 6 et 19 novembre. **GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuillées)**: mercredi 28 janvier 2026 de 18h30 à 20h, rue de la Cure 1, Saint-Imier. Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteure Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch. *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Maëlle Bader-Gallopin, maelle.bader@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ CORGÉMONT-CORTÉBERT Culte de la Réformation et cantate*: dimanche 2 novembre, 10h à la collégiale, Saint-Imier, voir rubrique *collaboration*. **Prière œcuménique**: une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, de 19h15 à 19h40, au temple de Corgémont. *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.*

referguel.ch. ■ COURTELARY-CORMORET Culte de la Réformation et cantate: dimanche 2 novembre, 10h à la collégiale, Saint-Imier, voir rubrique *collaboration*. **Rencontre des aînés**: mardi 11 novembre à la salle catholique de Courtelary, Les Pâquerettes 11. Projection du film *Trop Chaud, les aînées pour le climat*, échange et collation. Entrée libre, ouvert à tous et toutes. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. *www.referguel.ch. Pasteure: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ LA FERRIÈRE Culte de la Réformation et cantate*: dimanche 2 novembre, 10h à la collégiale, Saint-Imier, voir rubrique *collaboration*. **Rencontre des aînés et personnes seules**: mardi 4 novembre, 14h, cure, temps de partage, jeux, goûter, Pasteure Nadine Marschner. **Soirée à thème**: mardi 4 novembre, 19h30-21h, cure, soirée discussion interactive animée par la Pasteure Nadine Marschner autour du thème: *Et Dieu, est-ce qu'il rit?* Pour tous, temps d'échange, de jeux et de découvertes avec un café/biscuit. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur *www.referguel.ch. Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64. ⓘ rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. ☺ pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch. ■ RENAN Culte de la Réformation et cantate*: dimanche 2 novembre, 10h à la collégiale, Saint-Imier, voir rubrique *collaboration*. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Pour location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500. ■ SAINT-IMIER Culte de la Réformation et cantate*: dimanche 2 novembre, 10h à la collégiale, Saint-Imier, voir rubrique *collaboration*. Plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **Transport pour les cultes à l'extérieur**: G. Vuilleumier, 079 607 39 35 jusqu'au vendredi 19h. **Jardin participatif de la cure**: venez mettre la main à la terre avec nous! Pour tout renseignement, contactez Emilie Tultak au 079 823 75 93. **Femmes protestantes**: la Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés**: mardi 4 novembre, de 14h30 à 17h30 à la cure. **EPER, Aide d'urgence**: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7 h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur remplaçant: Marco Pedrolì, 076 588 98 85. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8 h30-12 h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, saint-imier@referguel.ch. Aumônerie des homes: Maëlle Bader-Gallopin, maelle.bader@referguel.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Culte de la Réformation et cantate*: dimanche 2 novembre, 10h à la collégiale, Saint-Imier, voir rubrique *collaboration*. **Rencontres des aînés**: mardi 4 novembre à 13h45 à la cure, jeux et partage. Contact: C. Tièche ou D. Messerli au 032 489 24 72. **Accompagnement de la pasteure**: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteure Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteure: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau,*

sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. ■ SONVILIER Culte: dimanche 2 novembre, 10h, culte de la Réformation et cantate à la collégiale, Saint-Imier, voir rubrique *collaboration*. *Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ VILLERET Culte de la Réformation et cantate*: dimanche 2 novembre, 10h à la collégiale, Saint-Imier, voir rubrique *collaboration*. **Petit café**: mardi 4 novembre, 9h30 à la cure. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Présidente du conseil de paroisse: Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Culte**: dimanche 2 novembre, 10h, à l'église de Vauffelin. Officiante: Valérie Gafa. Organiste: Bernard Heiniger. Avec la collecte de la Réformation, Solidarité Protestante Suisse soutient l'enseignement religieux réformé au Tessin. **Proposition d'intercession**: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Grandval. **Aînés Péry-La Heutte**: mercredi 5 novembre, 11h30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Pour une quesion d'organisation, il est obligatoire de s'inscrire pour les repas-rencontre, merci de vous adresser à Garance Wermeille au 032 485 10 27 ou par whatsapp au 077 522 82 65. **Fruits TerrEspoir**: livraisons le 5 novembre à Péry, le 6 novembre à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 20 novembre. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services funèbres**: 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **À votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier*

Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteure) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.

■ **TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten** *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16. Präsident Markus Ruf, 079 676 35 26. Sekretariat 079 795 92 59.*

■ **TRAMELAN Paroisse réformée Culte de la Réformation**: dimanche 2 novembre, 10h, église. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 825 56 14. Verre de l'amitié à l'issue du culte. **Fêtons avec les tout-petits**: vendredi 31 octobre, 16h-17h, église de Tramelan. Invitation à venir, célébrer, bricoler, chanter en famille (enfants, parents, grands-parents, parrain, marraine). Infos pasteure Caroline Witschi, 078 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. **Café spirituel mensuel**: lundi 3 novembre, 9h30, église, mini-office méditatif de 30 minutes suivi d'un partage autour d'une tasse de café. Resp. pasteure Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch, 078 808 98 28. **Rencontre œcuménique des aînés**: mercredi 5 novembre, 14h30, centre paroissial. Voyage dans le temps à travers des images d'archives et des images actuelles avec M. A. Droz. Renseignements: pasteure Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch, 076 580 01 06. **Conseil de paroisse**: mercredi 5 novembre, 19h, centre paroissial, séance. **Chorale Cantemus**: contacts L. Gerber, 032 487 64 84, lilianegerber11@bluewin.ch ou T. Schmid, 032 487 53 16, pollux.schmid@gmail.com. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. **Préavis**: samedi 15 novembre, de 9h30 à 14h30, centre paroissial, vente des missions en faveur du Bénin. Resp. Laetitia Étienne, 032 487 54 46. *Grand-Rue 146a, 2720 Tramelan, 032 487 48 20. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, jeudi 14h-16h ou sur rendez-vous, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, mardi 9h-11h ou sur rendez-vous, tramelan@par8.ch. Pasteure Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Services funèbres (permanence) 0848 77 88 88. www.par8.ch ⓘ www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Réunions de semaine**: mardi à 19h15. Samedi, 17h, discours public et étude de la Tour de Garde. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Rencontre œcuménique des aînés

Nous avons le plaisir de vous inviter à une nouvelle rencontre œcuménique des aînés, qui aura lieu mercredi prochain 5 novembre à 14 h 30 au centre paroissial à Tramelan.

Au programme de cet après-midi

Un voyage dans le temps à travers des images d'archives et des images actuelle, présenté par Alain Droz. Ce moment se poursuivra par une agape conviviale, l'occasion de partager

ensemble boissons, douceurs et discussions amicales.

Venez nombreux! Et n'hésitez pas à inviter vos amis, voisins ou toute personne intéressée: tout le monde est bienvenu. Attention c'est la dernière rencontre de l'année. Au plaisir de vous retrouver. ■ **LVA**

Renseignements et taxi:
pasteure Caroline Witschi,
caroline.witschi@par8.ch, 076 580 01 06



Temple de Tramelan, photo: visitedeglise.ch



En attendant le printemps

Sous le calme hivernal, le cimetière se prépare à renaître.
Au printemps, la pierre laissera place aux fleurs, dans un espace repensé pour la nature et la mémoire.

Les travaux de gros œuvre sont aujourd'hui terminés au cimetière, où les tombes les plus anciennes, souvent très abimées, ont été supprimées -ou déplacées, selon les vœux exprimés par certains descendants – cette année.

Le repos des pierres fera place aux fleurs

On le voit sur notre photo, le terrain concerné est prêt à accueillir une végétation qui sera essentiellement composée de prairie fleurie, propice à la biodiversité.

Pour l'ensemencement *ad hoc*, le Conseil municipal a mandaté l'entreprise spécialisée Mathieu Gerber paysagiste. Ce travail sera effectué au printemps, dès que les conditions météorologiques seront favorables. ■ CM



Un paquet de bonheur

En Europe de l'Est, de nombreuses personnes vivent dans une grande pauvreté. Elles ont juste de quoi s'acheter



Bonheur en Moldavie

le strict nécessaire. Elles seront profondément touchées que quelqu'un pense à elles en leur offrant un paquet contenant des articles utiles qu'elles ne pourraient jamais s'offrir.

Important : veuillez donc mettre dans les paquets UNIQUEMENT et TOUS les articles énumérés ! Ce n'est qu'à cette condition que les colis pourront être distribués facilement et équitablement et passeront la douane sans encombre. Merci beaucoup. ■ APN

Collecte dans notre région :
31 octobre et 1^{er} novembre

Chez H. et M. Zimmermann
Route Principale 17, Cormoret
032 944 17 62
www.paquetsdenoel.ch



Enfants

- ☐ chocolat
- ☐ biscuits
- ☐ friandises (bonbons, oursos gélifiés, etc.)
- ☐ dentifrice
- ☐ brosse à dents (emballage d'origine)
- ☐ savon (bien emballé)
- ☐ shampoing (bouchon scotché)
- ☐ 2 cahiers ou blocs-notes
- ☐ stylos
- ☐ crayons
- ☐ taille-crayons
- ☐ gomme
- ☐ crayons de couleur ou feutres
- ☐ 2-3 jouets tels que puzzle, balle, bulle de savon, peluche, petite voiture, etc.
- ☐ éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe

Adultes

- ☐ 1 kg de farine
- ☐ 1 kg de riz
- ☐ 1 kg de sucre
- ☐ 1 kg de pâtes alimentaires
- ☐ chocolat
- ☐ biscuits
- ☐ café (moulu ou en poudre)
- ☐ thé
- ☐ dentifrice
- ☐ brosse à dents (emballage d'origine)
- ☐ savon (bien emballé)
- ☐ shampoing (bouchon scotché)
- ☐ papier à lettres
- ☐ stylos
- ☐ éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe



PRO SENECTUTE

Présentation des séjours



Mardi 25 novembre, 11h 30-16h, Delémont
Passez un moment sympathique et découvrez avec nous les séjours 2026 dans un cinéma ! L'occasion d'en apprendre davantage sur nos séjours à venir, de poser toutes vos questions !

Possibilité de s'inscrire à la carte, à la session du matin ou de l'après-midi, ainsi qu'au repas. Présentation des séjours à 11h30, repas à 12h, diapo des activités à 13h45. Responsable et inscription (jusqu'au 11 novembre) : Pro Senectute, 032 886 83 20.

■ PRO SENECTUTE

Jura : 032 886 83 20
Jura bernois : 032 886 83 86
Neuchâtel : 032 886 83 02
Email : prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne :
<https://aj.prosenectute.ch/activites>

COURTELARY

Fenêtres de l'Avent

Chers habitants de Courtelary, chères associations et entreprises, les inscriptions pour les fenêtres de l'Avent 2025 ont commencé et sont ouvertes jusqu'au 21 novembre.

La formule reste la même : décorer une fenêtre avec un numéro bien visible et l'allumer à partir de la date choisie. Le partage du verre de l'amitié est toujours bienvenu, mais pas obligatoire.

La nouveauté est le lieu d'inscription : à la bibliothèque de Courtelary en passant aux heures d'ouverture ou par email : biblio@courtelary.ch.

■ MG

Adieux

Réclame

AVIS MORTUAIRE



L'ensemble du Conseil municipal présente ses sincères sympathies à la famille de Madame

Elisabeth Diacon

maman de Michaël Diacon,
membre de la Commission scolaire de Cortébert.

REMERCIEMENTS

Vous qui avez partagé notre peine, vous qui avez témoigné votre affection, votre amitié, votre sympathie lors du décès de notre chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, parente et amie

Madame Ruth App-Berger

Soyez remerciés vivement pour le réconfort que vous nous avez apporté. Lors de la perte inestimable de Ruth, nous vous sommes sincèrement reconnaissants de toutes vos bienveillances à notre égard.

Son fils et sa belle-fille, sa fille et son beau-fils,
ses petits-enfants, son frère et famille

REMERCIEMENTS

« L'essentiel n'est pas de vivre
mais de bien vivre. » Platon

Vous nous avez offert une présence, un sourire, des fleurs, un message, un don, tout au long de la maladie et suite au décès de

Jean-Pierre Finazzi

Nous avons ressenti ces nombreux gestes comme autant de signes de sympathie et d'amitié partagées.

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien et vous assurons de notre profonde reconnaissance.

Corgémont, octobre 2025

Famille Finazzi-Mischler



Gerber

Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs
Route de Brügg 121
2503 Biel-Bienne
info@pfgerber.ch

Biel und Umgebung
Brüggstrasse 121
032 365 50 15
www.pfgerber.ch

WEEK-END

humour



CENTRE DE CULTURE
& DE LOISIRS



SOPHIA
ARAM

Molière de l'humour 2024

LE MONDE
D'APRÈS

ve 24.04.2026

MARC
DONNET-MONAY

BRIGITTE
ROSSET

ON NE SE
MENTIRA
JAMAIS

sa 25.04.2026



Salle de spectacles, Saint-Imier

Billetterie & tarifs: www.ccl-sti.ch

Tarifs préférentiels jusqu'à fin 2025



Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary



SAINT-IMIER
VILLE D'ART ET D'HISTOIRE



CJB
Caisse d'Épargne Courtelary



SERVICES
TECHNIQUES
VILLE DE SAINT-IMIER



PEN SOUND



imprimerie
bechtel sa

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS DE SAINT-IMIER

Cherchez la femme : un voyage entre héritages et liberté

Mathilde Bardaro et Pamela Orval s'exposent, vernissage vendredi 7 novembre à 19 h 15

Deux regards, deux générations et des techniques picturales différentes, mais un lien : la ronde des vies et les traces qu'elles laissent dans les mémoires, telles des graines de souvenirs dans l'inconscient de chacun. C'est de cette étrange continuité qu'il est question dans le travail créatif de Mathilde Bardaro (nom d'artiste de l'Imérienne Mathilde Brand) et de Pamela Orval – une continuité qui les a d'ailleurs conduites à créer certaines de leurs œuvres à quatre mains.

Unis par ces liens mystérieux, les êtres humains se construisent comme des palimpsestes dont émergent en filigrane des récits plus anciens, d'autres vies, d'autres instants qui viennent infléchir des trajectoires, creusant un chemin ou traçant une voie. C'est à cette croisée entre l'hier et l'aujourd'hui, entre la durée et l'instant, que se tiennent les femmes qui sont représentées dans les peintures et les collages de l'exposition. Conscientes des fils déjà noués, mais libres d'en découper, elles osent s'affranchir de certains codes, mais savent également garder en elles avec douceur les héritages d'antan, témoignages d'une histoire ancestrale qui a commencé bien avant elles et qui, à la fois, les dépasse et les porte.

Dans cette ambiguïté entre l'avant et l'ici et maintenant, elles sont en suspens dans ce que la magie des instants vécus intensément a d'éphémère et d'éternel.

En marge de l'expo

Deux événements littéraires seront proposés dans le cadre de l'exposition.

Le vendredi 21 novembre à 19 h 15, le collectif littéraire *La Chose Carrée* présentera son édition



de novembre. Tourbillonnant dans les inspirations plurielles qu'évoque la thématique *Cherchez la femme*, les auteurs et autrices proposeront des lectures performées de leurs textes, dans un dialogue avec le public et les œuvres.

Le dimanche 7 décembre, Pamela Orval proposera un brunch littéraire intitulé *Traces de vies*. Atelier littéraire et brunch de 10 h à 13 h. Dès 11 h, le brunch sera également ouvert au public. Inscriptions souhaitées. ■ **ccl**

Mercredi-vendredi, 14 h-18 h
Samedi et dimanche, 14 h-17 h

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIER

Retour au XX^e siècle

La collégiale de Saint-Imier accueille dimanche 9 novembre à 17 h à la Collégiale de Saint-Imier, le tromboniste sicilien Rosario Rizzo, professeur à l'école de musique du Jura bernois, et le pianiste costaricien Carlos Quesada.

Les deux musiciens proposent un récital consacré entièrement à la musique du XX^e siècle, qui a vu s'élargir considérablement le répertoire pour trombone.

Avant cette période, le trombone était surtout utilisé dans les ensembles, les orchestres et pour la musique sacrée, mais avec l'essor des musiciens virtuoses, il a été progressivement exploré en tant qu'instrument soliste. Les collaborations avec le piano ont alors ouvert la voie à un répertoire audacieux et varié, allant du néoclassicisme au modernisme, renforçant ainsi la place du trombone dans la musique de chambre.

Entre tradition postromantique, jazz ou bossa-nova, il y en aura pour tous les goûts !

Les concerts de la paroisse réformée de Saint-Imier sont gratuits, une collecte est organisée à la sortie. Bienvenue à toutes et à tous !

■ PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIER



Dimanche 9 novembre à 17 h
Collégiale de Saint-Imier
Détails sur www.musiquecollégiale.ch

PARTI SOCIALISTE ERGUËL DU VALLON DE SAINT-IMIER

Changements au comité du PSE

Lors de l'Assemblée extraordinaire du 24 octobre, à la suite de la démission de notre présidente Aline Ruchonnet pour des raisons de santé, un nouveau comité a été élu. Il est composé de cinq personnes. Présidence et vice-présidence : Elisabeth Beck et Mélanie Lambert. Caissière et secrétaire : Tiffany Dogana et Quentin Colombo. Membres : Vital Carnal et Sylvain Ndonfack. D'autres personnes des villages de l'Erguël sont invitées à nous contacter (078 846 82 49) si elles souhaitent rejoindre nos rangs ou entrer au titre de membre à part entière ou sympathisant.

Par ce communiqué, notre comité tient à remercier infiniment Aline pour son engagement exemplaire, fidèle et toujours respectueux au sein du PSE. Active en politique depuis 2009, élue à fin 2010

au Conseil municipal pour la législature de 2011 à 2015 et nommée à la tête du département de l'*Action sociale*, elle a travaillé intensément, avec beaucoup de ténacité, malgré un problème de mobilité réduite durable. Le PSE a admiré, à maintes reprises, son courage car, sous sa présidence, il y a eu des moments chargés : les élections communales et cantonales de 2022, les élections fédérales en 2023, la crise Covid et les encouragements à la création du PS Grand Chasseral. Toujours prête à remercier les personnes actives, à créer des liens, la générosité d'Aline a été remarquable. Le comité lui souhaite une vie désormais plus calme, accompagnée de sa famille, où toute son énergie pourra être consacrée à combattre cette fichue maladie. ■ **LE COMITÉ DU PSE**



BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-IMIER

Un mois de novembre riche en découvertes

Entre cinéma documentaire, contes orientaux, lectures jeunesse et douceurs pour tout-petits, la bibliothèque propose un programme varié et convivial, ponctué d'échanges, de créativité et de belles rencontres

Vendredi 7 novembre à 17h, la bibliothèque pérennise sa collaboration à l'événement national *Let's Doc!* en vous conviant à un nouvel ApérObibliO placé sous le signe du cinéma, de la nature et de la convivialité. Nous aurons le plaisir de projeter le film *Le goût des choses* de Alain Wirth, en présence de Rahel Kilchsperger, agricultrice bio de Sonvilier, que vous avez peut-être rencontrée lors de l'immersion organisée cet été à sa ferme.

Let's Doc!, porté par l'association Ciné-Doc, célèbre chaque année en novembre la richesse du documentaire sous toutes ses formes. L'objectif: rendre ce genre accessible à un large public à travers des projections dans des lieux culturels, associatifs ou institutionnels à travers toute la Suisse.

Au cœur de cette initiative: le dialogue et le partage. Chaque projection est l'occasion d'échanger autour de thématiques actuelles, de rencontrer des cinéastes ou des invités, et de prolonger la discussion dans une ambiance chaleureuse. Rejoignez-nous pour un moment de cinéma et d'échange, autour d'un verre, à la croisée de la culture et du vivant.

La Nuit du Conte

Vendredi 14 novembre à 17h, la bibliothèque de Saint-Imier vous invite à une soirée magique en compagnie d'Isabelle Letouzey, conteuse depuis 1998, formée auprès d'Évelyne Idrissi-Safi à Montpellier et de Catherine Zarcate à Paris.

Elle vous propose un voyage dans le temps qui vous emmènera en Orient, bien avant tablettes et smartphones, télévisions et radios, avions et voitures... avant même l'école obligatoire, au fil d'une aventure extraordinaire et animée.

Cet événement est organisé en collaboration avec les bibliothèques de Tavannes et La Neuveville, dans le cadre d'une initiative commune pour célébrer la magie du récit et le plaisir de l'écoute. Une invitation à



Scène du film «Le goût des choses» de Alain Wirth

l'émerveillement, au cœur d'un Orient ancien, porté par la voix et l'imaginaire d'une artiste passionnée.

Une surprise culinaire en partenariat avec MIA saura vous séduire à l'issue du conte.

Pour des raisons d'organisation des espaces, nous vous sommes reconnaissantes de nous signaler votre présence par mail ou téléphone à l'une ou l'autre de nos animations, mais si vous désirez laisser libre cours à votre spontanéité, venez sans autre, nous saurons créer une place!

Le Club de lecture des 10-12 ans est de retour!

Tu as entre 10 et 12 ans? Tu aimes lire et échanger tes impressions avec d'autres jeunes passionnés de lecture? Rejoins notre Club de lecture jeunesse à la bibliothèque, il reste encore 2 places! Chaque mois, on se

retrouve pour partager nos livres préférés, découvrir les nouveautés, choisir ensemble les prochains livres à acquérir – parfois lors d'une sortie à la librairie Espace Noir.

Quand? Un mardi par mois, de 17h à 18h. Où? À la Bibliothèque de Saint-Imier. Prochaine rencontre: mardi 4 novembre. Le calendrier complet est disponible à la bibliothèque ou sur demande. Pour plus d'infos ou pour inscrire ton enfant: Estelle Doux Blaser, estelle.drouxblaser@saint-imier.ch.

Né pour lire

Un doux moment pour les bambins tous les premiers vendredis du mois.

Vendredi 7 novembre à 9h45, bibliothèque de Saint-Imier. Vous avez un tout-petit à la maison? Venez partager avec lui un moment tendre et joyeux à la bibliothèque!

La séance Né pour lire, c'est une invitation à découvrir les livres tout en douceur, dès le plus jeune âge. Albums colorés, petites histoires, comptines et jeux de doigts seront au rendez-vous, dans une ambiance détendue et bienveillante.

Un joli moment à vivre ensemble pour éveiller la curiosité, nourrir le langage et simplement passer un bon moment avec son enfant. Pour les enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un adulte. Gratuit, sans inscription. On se réjouit de vous accueillir pour cette bulle de douceur autour des livres.

Exposition à la bibliothèque: Maggie Speiser

La bibliothèque accueille tout au long du mois de novembre une exposition de l'artiste Maggie Speiser. Venez découvrir ses œuvres originales de *junk journaling* toutes proposées à la

vente. Une belle occasion de soutenir une artiste locale et d'acquérir une pièce unique pour un futur cadeau de Noël. Jusqu'à la fin du mois de novembre

En collaboration avec l'EJE et à l'initiative de Zoé Gabathuler, travailleuse sociale hors murs à Saint-Imier, nous déroulerons le mois *Défis RESPECT* afin de remettre cette valeur au cœur de nos relations avec la jeunesse.

De plus, si vous découvrez des décorations de Noël dont vous ne savez que faire dans votre grenier ou vos armoires en faisant un peu d'ordre, nous sommes preneuses pour mettre la Bibliothèque en fête! Amicalement vôtre. ■ L'ÉQUIPE DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

bibliotheque@saint-imier.ch, 032 941 51 41
Pour tout renseignement complémentaire ou inscription (nom, prénom, nombre de personnes, numéro de téléphone)

ESPACE NOIR

Concerts, souper et au lit! Larsovitch et Animaux Formidables

Une invitation à venir danser un mercredi soir sur des temps décadents. Tu seras au lit tôt, viens donc ne pas ruiner tes heures de sommeil en pleine semaine.

La radicalité minimal wave et la mélancolie du postpunk de l'Est se rencontrent sur un bloc basse/boîte à rythmes bétonné. Larsovitch et les synthétiseurs invitent à danser sur les temps décadents... Synthés live,



Animaux Formidables

voix trilingues, et guitare liturgique fusionnent avec les circuits de sili-cium dans des concerts cathartiques, où les airs mélodiques et pessimistes s'élèvent progressivement vers l'énergie brute du punk.

Animaux Formidables est un duo garage-fuzz-noise composé d'une guitare/chant et d'une batterie, formé en 2022 pour libérer un instinct brut et viscéral. Élevés au punk, au rock et à la musique électronique, ils ont donné plus de 150 concerts à travers l'Italie et l'Europe, offrant des spectacles live très énergiques et se transformant sur scène en deux créatures sauvages, semblables à des animaux. Leur premier album, *We Are All Animals* (2023, Go Down Records), a été enregistré en direct sur bande analogique et salué par la presse comme l'une des sorties les plus excitantes de la scène indépendante italienne. Leur nouvel EP, *Call Me Tony* (2025), ajoute de nouveaux éléments électroniques tout en



Larsovitch

restant fidèle à leur approche live, sans overdub.

Repas dès 18h30, curry à la courge, prix libre conseillé 10 francs. ■ ESPACE NOIR

Scène d'Espace Noir à Saint-Imier
Mercredi 12 novembre, 19h30
Post punk, minimal wave, garage-fuzz-noise
Prix libre, conseillé 15 francs, gratuit avec l'AG culturel

Yoko Yolo, DJ Zalo et TBA

Des paillettes, des paillettes et encore des paillettes. Et danser jusqu'au milieu de la nuit. On ne t'aura pas assez prévenu, alors prends tes paillettes.

Valeria Zangger (batterie, chant) et Timo Keller (synthé, chant) forment avec Yoko Yolo un duo entre drone, rave et kraut, tout droit venu de Lucerne. Des grooves hypnotiques rencontrent des nappes analogiques, une énergie palpitante rencontre des voix brutes. Un voyage pour le corps et l'esprit, sans compromis et bruyant.

Dj Zalo de retour à Espace Noir et derrière les platines. Ça faisait longtemps, et ça fait super plaisir. ■ ESPACE NOIR

Scène d'Espace Noir à Saint-Imier
Samedi 1^{er} novembre, 21h
Électro, kraut, DJ
Prix libre, conseillé 15 francs, gratuit avec l'AG culturel



Yoko Yolo

En salles



Programme
et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

NOUVELLE VAGUE

VENREDI 31 OCTOBRE, 18 H
SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE, 18 H
LUNDI 3 NOVEMBRE, 20 H 15
De Richard Linklater avec Guillaume Marbeck, Zoey Deutch, Aubry Dullin. Richard Linklater rend un hommage vibrant et malicieux à Jean-Luc Godard, plus précisément au tournage de son premier film *À bout de souffle*. Cette œuvre majeure du cinéma *Nouvelle Vague*, tourné en 1959, parlait de l'amour fou d'un mal-frat (Jean-Paul Belmondo), impliqué dans une affaire de meurtre, pour une étudiante en journalisme américaine (Jean Seberg). Dans la magnifique œuvre *Nouvelle Vague* de Linklater, racontée avec humour et tendresse dans le style et l'esprit de Godard en noir et blanc, le couple est brillamment reconstitué par Aubry Dullin et Zoey Deutch. *En noir et blanc et en français, ce feel good movie euphorisant et savoureux traduit la générosité, le respect et l'amour de son auteur!* Durée 1 h 47, âge 8 ans, français.

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT

VENREDI 31 OCTOBRE, 20 H 30
SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE, 20 H 30
DIMANCHE 2 NOVEMBRE, 15 H
De Jan Kounen avec Jean Dujardin, Daphné Richard, Marie-Josée Croze. Nouvelle adaptation du roman culte de Richard Matheson, nous entraîne dans le sillage de Paul, un homme ordinaire, qui partage sa vie entre son entreprise de construction navale, sa femme Elise, et leur fille Mia. Lors d'une sortie en mer, Paul se retrouve confronté à un étrange phénomène météorologique inexplicable. Dès lors, Paul rétrécit inexorablement, sans que la science ne puisse lui expliquer pourquoi ni lui être d'aucun secours. *Un grand film sur un petit homme! Un film d'une profondeur inédite! Un véritable défi pour Jean Dujardin!* Durée 1 h 39, âge 10 ans, français.

TRON: ARES

DIMANCHE 2 NOVEMBRE, 17 H 15
MARDI 4 NOVEMBRE, 20 H 15
De Joachim Ronning avec Jared Leto, Gillian Anderson. L'étonnante aventure d'un Programme hautement sophistiqué du nom de Ares, envoyé du monde numérique au monde réel pour une mission dangereuse qui marquera la première rencontre de l'humanité avec des êtres dotés d'une intelligence artificielle... *Le film dépasse les attentes avec des effets spéciaux bluffants et une intrigue fascinante. Un trip sensoriel, stylé et généreux, qui repousse les limites de l'imagination et fait preuve de sagesse!* Durée 1 h 58, âge 12 ans, français.

REGRETTING YOU

DIMANCHE 2 NOVEMBRE, 20 H
LUNDI 3 NOVEMBRE, 17 H 45
MARDI 4 NOVEMBRE, 17 H 45 **VOST**
De Josh Boone avec Allison Williams, McKenna Grace, Dave Franco. Morgan Grant a mis ses rêves entre parenthèses pour élever sa fille Clara. Si elles partagent un amour indéfectible, tout le reste les divise: leurs valeurs, leurs choix, leur



L'homme qui rétrécit, photo: cineimage.ch

manière d'aimer et de vivre. Morgan veut protéger Clara à tout prix, quitte à l'étouffer. Clara, elle, refuse de suivre le chemin tout tracé de sa mère et cherche à sémanciper. Mais lorsqu'un drame brutal fait ressurgir une trahison inimaginable, le fragile équilibre qu'elles avaient construit vole en éclats. *Une intrigue centrée sur les liens familiaux. Le scénario fidèle à l'esprit du roman de Colleen Hoover combine drame, émotions et suspense! Josh Boone parvient à capturer la complexité des relations humaines avec sensibilité et réalisme!* Durée 1 h 57, âge voir site, vo s.t., français.

SPRINGSTEEN: DELIVER ME FROM NOWHERE
MERCREDI 5 NOVEMBRE, 17 H 45

De Scott Cooper avec Jeremy Allen White, Gaby Hoffmann. En 1982, Bruce Springsteen – incarné dans le film par Jeremy Allen White – travaille sur son album le plus radical, *Nebraska*. Accablé par la célébrité, il renonce au studio d'enregistrement et se retire dans sa chambre. C'est là qu'il compose des chansons sombres sur la culpabilité, la désolation et la violence. *Springsteen: Deliver Me From Nowhere* montre l'artiste déchiré et son chef-d'œuvre involontaire. *La traversée d'une âme: le réalisateur filme le Boss au bord de la nuit, un homme qui cherche à comprendre ce qui en lui s'est brisé. L'acteur Jeremy Allen White mitonne un Bruce plus vrai que nature, doué, torturé, obsédé par son père, qui se libère par la musique! Un film splendide tout simplement!* Durée 2 h, âge 10 ans, vo s.t.

THE SMASHING MACHINE
MERCREDI 5 NOVEMBRE, 20 H 15
JEUDI 6 NOVEMBRE, 20 H 15

De Benny Safdie avec Dwayne Johnson, Emily Blunt, Whitney Moore. Dwayne The Rock Johnson, se glisse dans le rôle du légendaire combattant MMA Mark Kerr et laisse entrevoir les abîmes d'un homme qui se bat même lorsque plus personne ne le regarde. Kerr, icône des débuts de l'UFC, est à la fois au sommet de sa carrière et au bord du gouffre – une vie entre gloire et autodestruction. L'ancienne mannequin playboy et future épouse de Kerr, Dawn Staples, interprétée par Emily Blunt, tente de le soutenir malgré tous les revers et les excès, tout en se heurtant elle-même à ses propres limites. Le film est tout simplement calibré pour les Oscars, Dwayne Johnson une révélation! Durée 2 h 02, âge 14 ans, français.

L'ÉTRANGER

JEUDI 6 NOVEMBRE, 17 H 45
De François Ozon avec Benjamin Voisin, Rebecca Marder, Pierre Lottin. Alger, 1938. Meursault, un jeune homme d'une trentaine d'années, modeste employé, enterre sa mère sans manifester la moindre émotion. Le lendemain, il entame une liaison avec Marie, une collègue de bureau. Puis il reprend sa vie de tous les jours. Mais son voisin, Raymond Sintès vient perturber son quotidien en l'entraînant dans des histoires louches jusqu'à un drame sur une plage, sous un soleil de plomb. *Adapté du livre éponyme d'Albert Camus! Un miracle de cinéma, traversé par une sensualité aiguë.* Durée 2 h 03, âge 12 ans, français.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

VERMIGLIO

SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE, 14 H 30
Au cœur de l'hiver 1944. Dans un petit village de montagne du Trentin, au nord de l'Italie, la guerre est à la fois lointaine et omniprésente. Lorsqu'un jeune soldat arrive, cherchant refuge, la dynamique de la famille de l'instituteur local est changée à jamais. De Maura Delpero, durée 1 h 59, âge 14 ans, vo s.t.



Tony Shelly et la Lumière Magique, photo: www.outside-thebox.ch

AU ROYAL À TAVANNES

KAAMELOTT: DEUXIÈME VOLET (PARTIE 1)

VENREDI 31 OCTOBRE, 17 H
SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE, 21 H
DIMANCHE 2 NOVEMBRE, 17 H
MARDI 4 NOVEMBRE, 20 H
De Alexandre Astier avec Guillaume Gallienne, Alexandre Astier, Franck Dubosc. Les Dieux sont en colère contre Arthur! Après la destruction de Kaamelott, son refus obstiné de tuer Lancelot précipite le Royaume de Logres à sa perte. Il réunit ses Chevaliers, novices téméraires et vétérans désabusés, autour de la Nouvelle Table Ronde et les envoie prouver leur valeur aux quatre coins du Monde, des Marais Orcaniens aux terres glacées du Dragon Opalescent. Durée 2 h 19, âge 12 ans, français.

YOROÏ

VENREDI 31 OCTOBRE, 20 H
SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE, 14 H
DIMANCHE 2 NOVEMBRE, 20 H
LUNDI 3 NOVEMBRE, 17 H
De David Tomaszewski avec Orelsan, Clara Choi. Après une dernière tournée éprouvante, Aurélien décide de s'installer au Japon avec sa femme Nanako, enceinte de leur premier enfant. Alors que le jeune couple emménage dans une maison traditionnelle dans la campagne japonaise, Aurélien découvre dans un puits une armure ancestrale qui va réveiller d'étranges créatures. Durée 1 h 46, âge 12 ans, français.

LA FEMME LA PLUS RICHE DU MONDE

SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE, 17 H
DIMANCHE 2 NOVEMBRE, 14 H
LUNDI 3 NOVEMBRE, 20 H
De Thierry Klifa avec Isabelle Huppert, Laurent Lafitte. La femme la plus riche du monde: sa beauté, son intelligence, son pouvoir. Un écrivain photographe: son ambition, son insolence, sa folie. Le coup de foudre qui les emporte. Une héritière méfiante qui se bat pour être aimée. Un majordome aux aguets qui en sait plus qu'il ne dit. Des secrets de famille. Des donations astronomiques. Une guerre où tous les coups sont permis. Durée 2 h 03, âge 12 ans, français.



CONFIDENTE

DIMANCHE 2 NOVEMBRE, 17 H 10
Arzu enchaîne les appels tarifés dans le call center érotique où elle travaille à Ankara. Quand un séisme soudain frappe Istanbul, un jeune homme avec lequel elle était en ligne est pris au piège sous des décombres... De Ç. Zencirci et G. Giovanetti , durée 1 h 16, âge 16 ans, vo s.t.

KONTINENTAL '25

DIMANCHE 2 NOVEMBRE, 20 H 10
Orsolya est huissière de justice à Cluj, en Transylvanie. Elle doit un jour expulser un sans-abri qui vit dans le sous-sol d'un immeuble du centre-ville transformé en hôtel de luxe. Un événement inattendu la met brusquement face à ses contradictions. De Radu Jude, durée 1 h 49, âge 16 ans, vo s.t.

TONY, SHELLY ET LA LUMIÈRE MAGIQUE
MERCREDI 5 NOVEMBRE, 14 H 20

Tony, 11 ans, est né avec une particularité unique – il brille. Il passe ses journées à la maison dans son bunker de couvertures et rêve de se faire un ami. Avant Noël, une fillette singulière du nom de Shelly emménage dans son immeuble et bouleverse son monde. De Filip Pošivač, durée 1 h 23, âge 6 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche
sur www.espacenoir.ch

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

4		9		5				
	2		9					
6	5		3					2
2						6		4
			2	1	8			
3		8						7
5					9		4	8
					6		9	
				4		5		6

Y	M	M	W	T	P	A	I	S	O	E	S	O	R
K	F	E	V	M	U	E	A	L	Y	I	B	Y	K
C	K	Y	T	Z	V	K	A	B	O	T	N	Q	D
Y	X	F	P	I	G	L	L	B	X	B	W	O	R
D	I	Z	G	G	L	W	F	S	O	R	P	I	M
U	A	D	V	U	X	K	E	W	U	A	O	X	I
R	Y	U	T	T	G	B	L	Z	D	N	Z	I	U
S	O	W	G	F	I	C	T	W	E	C	D	G	E
U	F	Z	E	T	V	O	W	R	A	H	K	Y	Y
Z	J	A	N	X	N	C	Z	Y	Q	E	E	B	X
P	P	A	U	O	Q	F	J	Q	S	N	U	C	P
S	T	W	C	R	P	U	N	E	I	X	H	T	E
K	O	M	U	U	C	Y	Q	Z	A	Z	O	P	J
Z	Y	L	A	Q	D	R	E	L	L	I	R	G	D

ANTIBES
AUCUNE
BOIS

BRANCHE
DUC
GRILLER

LAIS
LALO
NOIR

RENOIR
ROSE
SOL

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

8	2	7	1	6	5	4	9	3
1	6	3	4	9	8	7	5	2
9	5	4	7	2	3	8	6	1
7	3	5	6	4	9	1	2	8
2	1	9	8	3	7	6	4	5
6	4	8	5	1	2	9	3	7
4	8	6	2	5	1	3	7	9
3	7	2	9	8	6	5	1	4
5	9	1	3	7	4	2	8	6

Rubrique offerte par _____





Rénovation des réseaux souterrains à la route de Tramelan

Avancée des travaux

Lancés fin mai, les travaux de rénovation des réseaux à la route de Tramelan et dans le carrefour avec la rue Paul-Charmillot avancent conformément au planning. L'ensemble des conduites présentes dans la route cantonale a été renouvelé et les raccordements électriques des maisons situées passage de la Raisetette N° 36 à 46 et route de Tramelan N° 29 à 33 préparés pour être mis sous terre une fois l'ensemble du nouveau réseau de distribution électrique opérationnel.

Un forage dirigé a permis d'assurer la liaison entre la rue de Champ-Meusel et la nouvelle station transformatrice Paul-Charmillot est. Les câbles moyenne tension y seront tirés ces prochaines semaines afin de mettre la nouvelle station sous tension et réalimenter le quartier.

La fin des travaux de génie civil 2025 se concentre maintenant sur la rue Paul Charmillot et le passage de la Raisetette. Ils devraient être terminés fin novembre.

Le Conseil municipal remercie une fois encore les riverains et les automobilistes pour leur compréhension et rappelle qu'il est impératif que la signalisation provisoire soit respectée afin d'assurer la sécurité de tous les intervenants. ■ CM



Mise en place de la liaison électrique Champ-Meusel – Paul-Charmillot par forage



Nouvelle station Paul-Charmillot est (octobre 2025)

Nonagénaire

Le 24 octobre, Gisèle Tharin, conseillère municipale et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue de Beau Site 17 pour célébrer le 90^e anniversaire de Esperanza Rodriguez Pau.

Les représentants des autorités ont eu le plaisir de lui remettre l'attention destinée aux nonagénaires. ■ CM

Arnaque au faux policier

En raison d'une recrudescence des cas d'arnaque au faux policier, le Conseil municipal rappelle les conseils de la police cantonale bernoise, selon son communiqué du 11 septembre dernier:

- Faites preuve de méfiance si des inconnus tentent de vous convaincre de retirer de l'argent liquide, de payer, de remettre ou de déposer de l'argent, des cartes bancaires ou des objets de valeur.
- Mettez immédiatement fin à une telle conversation téléphonique, raccrochez et signalez l'appel suspect sans délai à la police.

- Ne communiquez jamais de mots de passe, de données personnelles ou d'informations sur votre situation financière à des inconnus, que ce soit au téléphone ou en personne. La police ne demande jamais de cartes bancaires ni de codes PIN.
- Parlez-en aux personnes âgées de votre entourage et transmettez-leur cette mise en garde.

Les bons réflexes à adopter

- Si quelqu'un vous met la pression au téléphone, raccrochez immédiatement.

- Ne communiquez aucune information personnelle ou bancaire par téléphone.
- Ne donnez jamais votre carte et vos codes.
- Ne remettez jamais d'argent liquide, de carte bancaire ou d'objets de valeur à une personne inconnue.
- Ne cédez pas, même en cas d'urgence ou de pression.
- Signalez immédiatement toute situation suspecte à la police au 117. ■ CM

Communiqué de la police cantonale du 11 septembre



Naturalisations accordées

Au terme de la procédure légale, Maram Darraji, Wassim Darraji, Elton Hoxha, Haben Teweldemedhin et Nahom Teweldemedhin se sont vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles ont jalonné leur demande de naturalisation. D'une part lorsque le Conseil municipal de Saint-Imier leur a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition et d'autre part lorsque la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de les compter parmi ses ressortissants.

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux concitoyennes et concitoyens. ■ CM

Représentations

Le 22 octobre, Gisèle Tharin s'est rendue au vernissage de l'exposition *Te pito o te henua* à la Roseraie à Saint-Imier.

Le 30 octobre, Corentin Jeanneret et Samuel da Silva ont participé au vernissage de l'exposition *Le retour de la Bannière. Union chorale 1882* au musée de Saint-Imier.

Le 6 novembre, Corentin Jeanneret et Samuel da Silva prendront part au vernissage de l'exposition *Zones sensibles* à l'espace culturel de la Fondation Grand Chasseral. Samuel da Silva participera également ce jour-là à l'assemblée générale de l'EMJB, à Saint-Imier.

Le 14 novembre, Corentin Jeanneret et Gérard Dessalles prendront part aux portes ouvertes du ceff Industrie et du ceff Santé-Social à Saint-Imier. ■ CM

le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

LA SUISSE ROMANDE PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE PAR LES CAMBRIOLAGES

Tony



Fenêtres de l'Avent: rappel

Comme communiqué dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary du 10 octobre dernier, la Municipalité de Sonvilier relance les fenêtres de l'Avent.

Vous avez encore la possibilité de vous inscrire aux dates suivantes: mardi 2 décembre; mercredi 3 décembre; jeudi 4 décembre; samedi 6 décembre; dimanche 7 décembre; mardi 9 décembre; mercredi 10 décembre; jeudi 11 décembre; vendredi 12 décembre; mardi 16 décembre; mercredi 17 décembre; jeudi 18 décembre; lundi 22 décembre; mardi 23 décembre; mercredi 24 décembre.

Selon les précédentes éditions, le principe est le suivant: un(e) habitant(e) s'inscrit et décore une fenêtre et l'illumine. Le jour J, les habitants peuvent venir découvrir l'illumination entre 18 h et 20 h. Les décorateurs de la fenêtre du jour auront la possibilité d'offrir le thé et le café, ainsi qu'une

petite agape aux habitants venus découvrir les fenêtres (sans obligation). Chaque participant se munira d'une tasse ou d'un gobelet pour les boissons.

Si vous souhaitez participer à cet événement, vous pouvez vous inscrire par courriel à impots@sonvilier.ch, jusqu'au 15 novembre. Merci d'indiquer la ou les dates qui vous conviendraient et de mentionner si vous souhaitez, ou non, offrir une agape.

Un grand merci d'avance pour votre collaboration. ■ CM

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Objectif Chasseral : les marches-débats reportées à 2026 en raison de la météo

La journée de marches-débats que le Parc Chasseral proposait ce samedi 25 octobre dans le cadre de la démarche *Objectif Chasseral* est reportée au printemps prochain, la météo ayant eu raison de l'organisation. La venue précoce de la neige et de conditions hivernales a en effet contraint l'Office des Ponts et Chaussées à fermer les deux routes menant au col du Chasseral dès le vendredi 24 octobre, veille de l'événement qui nécessitait impérativement l'utilisation de ces deux voies d'accès. La décision du report a été prise en commun accord avec tous les partenaires concernés.

Habitants, partenaires, acteurs régionaux étaient invités le samedi 25 octobre à participer à neuf marches-débats, à pied ou à vélo, pour parcourir ce site emblématique, en observer les richesses et débattre des enjeux le concernant. Une démarche inédite qui vise à dresser un portrait partagé du massif et à préparer des actions concrètes pour son avenir. Celle-ci est mise sur pied par le Parc Chasseral, sous l'égide de la Fondation Grand Chasseral et avec la coopération de Grand Chasseral Tourisme, Jura bernois.Bienne et des principales communes concernées.

Le report de cette journée au printemps prochain ne freine en rien la poursuite des réflexions à large échelle entamées dès cette année autour du Chasseral. Les institutions et les communes de Saint-Imier, Nods, Villeret, Lignières et Val-de-Ruz, engagées dans ce processus à long terme, vont se retrouver durant l'hiver pour analyser les premiers retours obtenus notamment dans le cadre de l'exposition *Chasseral: vues de loin* mise sur pied cet été dans onze métairies du massif. La dizaine d'événements ponctuels qui ont rythmé cette saison estivale dans le cadre de l'exposition ont déjà permis de récolter des commentaires, idées et réflexions de la part des usagers et usagers du site. Ces derniers seront analysés et permettront d'établir un premier bilan autour de l'avenir du sommet.



L'arrivée des premiers frimas hivernaux a contraint les organisateurs à reporter au printemps prochain la journée de marches-débats prévue ce samedi 25 octobre au Chasseral, photo: © Blaise Jan

Les acteurs seront invités à découvrir ces résultats cet hiver lors d'un échange dont la date doit encore être fixée.

Objectif Chasseral : construire ensemble l'avenir de ce site naturel d'exception

Le projet *Objectif Chasseral*, lancé cette année par le Parc naturel régional Chasseral, sous l'égide de la Fondation Grand Chasseral et accompagné de Grand Chasseral Tourisme, Jura bernois.Bienne et des principales communes concernées vise à définir les contours de l'avenir du Chasseral, visité chaque année par plus de 200 000 personnes. La réflexion entend répondre aux défis posés par l'affluence croissante et à mieux concilier préservation de la nature, accessibilité et qualité d'accueil.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61 000 habitants.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

PVL GRAND CHASSERAL

Une section du PVL voit à nouveau le jour dans le Jura bernois

Le jeudi 23 octobre, des membres du parti vert'libéral (PVL) se sont réunis dans l'emblématique bâtiment de la Couronne à Sonceboz-Sombeval pour créer la nouvelle section de l'arrondissement électoral du Jura bernois.

Lors de cette assemblée générale, les statuts ont été adoptés. À cette occasion, la section a reçu un nouveau nom: PVL Grand Chasseral. Ce changement de nom souligne l'esprit novateur du parti, toujours axé sur l'avenir. Dans cette optique, la présidence a été confiée à Théo Brand, étudiant de 25 ans.

En outre, le comité a été élu. Il est composé des personnes suivantes: Peter Gisler, Thierry Muggli, Eric Kröpfli et Pablo Gianoli. Ce comité

dynamique a de grandes ambitions pour la région du Grand Chasseral et se réjouit des défis à venir. La section se félicite par ailleurs de l'élection de Peter Gisler dans le conseil municipal de Sonceboz-Sombeval. C'est la première fois qu'un membre du PVL accède à un siège à l'exécutif communal dans le Jura bernois. Ce fait historique symbolise le nouvel élan du PVL dans notre région.

La section PVL Grand Chasseral a voté sur la prise de position du PVL concernant les votations du 30 novembre. Elle recommande à l'unanimité de voter oui à l'initiative *Pour une Suisse qui s'engage* (initiative service citoyen), qui permettra de doubler le nombre de personnes

effectuant un service pour la communauté et la sécurité. Nous renforcerons ainsi notre capacité à réagir à des menaces de toutes sortes. En outre, le système actuel perpétue une répartition traditionnelle des tâches entre les hommes et les femmes. Le service citoyen rompt avec ce schéma profondément ancré et dépassé.

La section PVL Grand Chasseral recommande de voter non à l'initiative *Pour une politique climatique sociale financée de manière juste* (initiative pour l'avenir), notamment car les objectifs climatiques sont déjà inscrits dans la loi. De plus, l'attractivité de la place économique suisse diminuerait et cela entraînerait un risque d'évasion fiscale.

Après l'assemblée générale, les membres de la nouvelle section du PVL ont eu le plaisir de déguster des produits typiques de la région Grand Chasseral.

Créons ensemble l'avenir de notre région! ■ PVL GRAND CHASSERAL

Informations sur le comité

- Président Théo Brand (25), étudiant en master en droit à l'université de Neuchâtel
- Thierry Muggli (39), responsable Sûreté dans l'industrie horlogère
- Eric Kröpfli (61), ingénieur électricien avec MBA
- Peter Gisler (40), responsable des affaires politiques au canton
- Pablo Gianoli (26), formation dans l'industrie et dans le bâtiment



De gauche à droite : Pablo Gianoli, Théo Brand (président), Peter Gisler et Thierry Muggli

FONDATION GOBAT POUR LA PAIX

Quelle politique suisse au Proche-Orient ?

Soucieuse d'éclairer l'actualité géopolitique actuelle, la Fondation Gobat pour la paix organise jeudi 6 novembre à 19 h, au Gymnase de Bienne et du Jura bernois (Salle D901), une table ronde sur le thème : *Quelle politique suisse au Proche-Orient ?*

Alors que la guerre à Gaza et les tensions régionales soulèvent des débats jusque dans les partis politiques de notre pays, cette rencontre offrira un espace d'échange sur la place et le rôle de la Suisse face à ce drame humain et politique.

Intervenants

- Micheline Calmy-Rey, présidente de la Fondation Gobat pour la paix, ancienne conseillère fédérale
- Nurit Braun, présidente de l'Association Suisse-Israël, section Genève
- Manfred Bühler, conseiller national (UDC/BE)
- Jean-Daniel Ruch, ancien ambassadeur

Le débat sera animé par Alain Rebetez, ancien journaliste au Parlement. Entrée libre, toutes et tous sont bienvenus. La discussion se déroulera en français.

■ MW

Jeudi 6 novembre à 19 h, au Gymnase de Bienne et du Jura bernois, salle D901 Rue du Débarcadère 8, 2503 Bienne www.fondationgobat.org

Fondation Gobat pour la Paix

Constituée le 16 octobre 2020 à Tramelan, la Fondation Gobat pour la Paix a pour but de perpétuer l'œuvre d'Albert Gobat en favorisant la paix dans le monde par le biais de la formation, de la recherche, du conseil, de la communication, de la réception de délégations internationales et par des actions de lobbying en faveur de la paix.

Personnalité bernoise d'exception, Albert Gobat est né à Tramelan le 21 mai 1843. Il a voué une grande partie de son énergie à la recherche de solutions afin d'apaiser les conflits dans le monde. Son engagement, notamment pour l'établissement de la Convention de La Haye pour le règlement pacifique des différends en 1899, fut récompensé le 10 décembre 1902 par un prix Nobel de la paix conjointement avec Elie Ducommun. ■ MW

FONDATION HÉRITAGE ANABAPTISTE

Finissage de l'exposition

Après 6 mois d'exposition, 4 événements culturels et plus de 1000 visiteurs, il est temps pour l'exposition des 500 ans de l'anabaptisme à la Chapelle du Jeanguisboden de fermer ses portes

Cette étape sera marquée le dimanche 2 novembre dès 14 h par une petite fête de finissage en présence des principaux protagonistes. Ce sera l'occasion d'admirer une dernière fois les documents, objets et œuvres exposés, d'échanger autour des défis futurs qui attendent la Fondation Héritage Anabaptiste, et de partager un moment convivial autour d'une collation.

Notons qu'après cette clôture, une autre exposition prendra le relais dans la région pour terminer en beauté cette année jubilaire 2025, à savoir l'exposition de l'association Memoria Mennonitica aux Reussilles qui ouvrira ses portes dès le 6 novembre. Quant à la Fondation Héritage Anabaptiste, c'est avec entrain qu'elle vogue vers ses prochains objectifs, à la fois ambitieux et enthousiasmants!

L'exposition de la Fondation Héritage Anabaptiste

À l'occasion des 500 ans du mouvement anabaptiste, la Fondation Héritage Anabaptiste tient sa première exposition temporaire intitulée *Ici il n'était pas interdit d'être anabaptiste*, du 10 mai au 2 novembre à la chapelle du Jeanguisboden. Installée dans une ancienne chapelle désormais réaménagée en centre culturel et patrimonial, l'exposition invite le public à découvrir la mission et les collections de la Fondation. À travers des documents et des objets historiques, elle retrace l'histoire, les valeurs et les contributions des communautés anabaptistes, avec une attention particulière portée à leur enracinement dans l'arc jurassien.



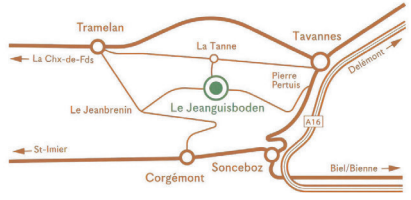
Horaires d'ouverture de l'exposition

Mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 17 h et vendredi de 17 h à 20 h.

Visite guidée de groupes sur demande. Inscription par email ou via

le formulaire de contact sur notre site internet. ■ NG

Finissage de l'exposition temporaire
Chapelle du Jeanguisboden
2 novembre, 14 h



SOCIÉTÉ DES FORCES ÉLECTRIQUES DE LA GOULE

1800 foyers sans d'électricité

La tempête Benjamin a provoqué plusieurs pannes de courant sur le réseau de la Société des Forces électriques de La Goule (SEG)

Jeudi 23 octobre, tôt le matin, des vents violents ont provoqué les premières coupures de courant. Durant la matinée, ce sont environ 1800 clients de la SEG qui ont été privés d'électricité. Avant midi, la grande majorité des clients ont pu être réalimentés.

Dans la matinée, une dizaine de perturbations ont été enregistrées dans la zone d'approvisionnement de la SEG. Les premières coupures sont survenues dès 5 h 40. Vers 9 h, le réseau a été particulièrement impacté par de violentes rafales de vent provoquant la chute d'arbres et de branches sur les lignes électriques.

Des vents atteignant jusqu'à 130 km/h ont été mesurés au Chasseral, et près de 90 km/h dans le vallon de Saint-Imier ainsi que sur le Plateau des Franches-Montagnes.

L'ensemble des équipes d'intervention de la SEG a été mobilisé pour rétablir la fourniture d'électricité.

Peu avant midi, la grande majorité des clients étaient à nouveau alimentés. Pour certains clients isolés, les travaux de rétablissement de l'infrastructure ont été terminés en fin d'après-midi. Les travaux de réparation se poursuivront encore plusieurs jours afin de remettre le réseau entièrement en état.

La Société des Forces Electriques de La Goule est consciente des désagréments occasionnés et remercie ses clients pour leur compréhension. ■ CZ

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



Démolition de la Fabrique d'horlogerie Liengme à Cormoret, mars 1979

L'entreprise a été fondée en 1912 à Cormoret par Arthur Liengme sous le nom de Fabrique d'horlogerie Arthur Liengme. En 1914, elle prend le nom de Liengme & Co, puis devient Liengme & Co SA en 1923.

L'entreprise reprend ensuite les marques Gala, Veto et Herlis de Favre Frères et fournit des ébauches ainsi que des montres complètes à d'autres fabricants. Encore cotée en bourse en 1974, la société ne survit pas à la crise du quartz, qui marque la fin de son activité.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Famille Émile Herri
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

AUTISME JURA BERNOIS

Discussions autour de l'autisme ouvertes à tous

Les associations Autisme Jura bernois et Autisme Jura organisent des rencontres adressées aux parents et proches de personnes autistes

Les sections régionales d'autisme suisse romande du Jura bernois et du Jura vous invitent à leurs prochains cafés rencontre dédiés au parents et proches de personnes le mercredi 12 novembre dans les locaux d'Info-Entraide BE à Bienne, de 20 h à 22 h, inscription obligatoire jusqu'au jour même midi à contact@autismejurabernois.ch. Il est possible de suivre la rencontre

en présentiel, ou par visioconférence (merci de préciser votre choix lors de l'inscription).

Nouveauté: la boîte à question

Vous avez une question que vous n'avez jamais pu ou eu l'occasion de poser à des personnes autistes ou concernant l'autisme? C'est le moment de nous la/les faire parvenir

à contact@autismejurabernois.ch. Elles seront transmises aux personnes autistes et/ou formées à l'autisme. En début de rencontre, nous prendrons le temps d'y répondre et de partager sur ce sujet. De même si vous aimeriez qu'un thème soit abordé lors de ces échanges, vous pouvez également nous en faire part à la même adresse.

■ KB

COLLABORATION DE PAROISSES DE L'ERGUËL

Cultes-cantates: quand la musique célèbre la Réforme

Les paroisses de Bienne et de l'Erguël, ainsi que l'ensemble Vocaltitude invitent le public à une plongée au cœur du répertoire baroque allemand. Pour marquer la fête de la Réformation, deux œuvres magistrales résonneront dans les églises de Saint-Imier et de Bienne: la cantate BWV 79 de Johann Sebastian Bach, lumineuse et triomphante, composée en 1725 pour célébrer la force et la protection divine ainsi que le motet *Ein feste Burg* de Georg Philipp Telemann, basé sur le célèbre choral de Martin Luther, symbole de la foi luthérienne et de la force spirituelle. Ces deux pièces emblématiques offrent un contraste subtil entre éclat festif et intériorité méditative.

La tradition des cultes-cantate est solidement ancrée dans le Vallon de Saint-Imier grâce à l'Ensemble vocal d'Erguël, qui a marqué de nombreuses éditions. Après sa dissolution fin 2024, c'est l'Ensemble Vocaltitude – fraîchement créé – qui reprend avec enthousiasme ce flambeau. La nouveauté cette année: une collaboration interparoissiale. Le programme sera présenté à la fois à Saint-Imier et à Bienne, favorisant ainsi un pont musical et spirituel entre les deux communautés.

Plus qu'un concert, ces cultes-cantate invitent à une expérience où la musique se mêle à la spiritualité. Bach et Telemann, par la puissance de leurs

œuvres, nous offrent un message universel: lumière, foi et espérance.

Le public est convié à partager ce moment d'intensité artistique et humaine, fruit d'une collaboration unique entre paroisses et musiciens passionnés. ■ COLLABORATION DE PAROISSES DE L'ERGUËL

Dimanche 2 novembre
10 h à la collégiale de Saint-Imier
17 h au temple allemand de Bienne

Agenda

VENDREDI 31 OCTOBRE

- Soupe à la courge de Nul Bar Ailleurs, ancien stand de tir, Vauffelin, dès 18h30
- Expo d'automne chez GDL Camper, Corgémont, 9h-17h
- Halloween Horror Night, centre communal, Péry, 19h-22h

SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE

- Les petits z'atelier de la médiathèque, Noël zéro déchet, CIP, Tramelan, 10h-12h
- *Building*, théâtre de la Troupe de la Clef, salle de spectacles, Corgémont, 20h30
- Concert annuel du chœur mixte Anemone, salle de la Marelle, Tramelan, 20h
- Expo d'automne chez GDL Camper, Corgémont, 9h-17h
- Course party, patinoire, Sonceboz, dès 18h, inscription au 079 765 07 67
- Yoko Yolo, DJ Zalo et TBA, Espace Noir, Saint-Imier, 21h
- Junior Arc Expo, halle du Marché-Concours, Saignelégier

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

- Dîner de soutien Le Chandon, halle de gymnastique, Orvin, dès 11h
- *Building*, théâtre de la Troupe de la Clef, salle de spectacles, Corgémont, 17h
- Super loto du Corps de Musique de Saint-Imier, salle de spectacles, Saint-Imier, 16h
- Expo d'automne chez GDL Camper, Corgémont, 9h-17h
- Finissage de l'exposition *Ici il n'était pas interdit d'être anabaptiste*, chapelle du Jeanguisboden, 14h

MARDI 4 NOVEMBRE

- Soirée discussion-débat, *Mais Dieu, est-ce qu'il rit* ? Cure, La Ferrière, 19h30

MERCREDI 5 NOVEMBRE

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30-10h30
- Conférence de l'Université des aînés de Bienne, aula école primaire de la Poste: *Colette ou l'art de la sensation* par Jacqueline Breton

JEUDI 6 NOVEMBRE

- Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18h45-21h
- Vernissage de l'exposition *Zones sensibles*, La Couronne, Sonceboz, dès 18h30

VENDREDI 7 NOVEMBRE

- Vernissage de l'exposition *Cherchez la femme*, CCL, Saint-Imier, 19h15

SAMEDI 8 NOVEMBRE

- Match au loto de la Fanfare montagnarde, centre communal, Plagne, 15h et 20h
- Match au loto de la Fanfare l'Espérance, salle du Cheval-Blanc, Lamboing, 20h

EXPOSITIONS

- *30 ans au service du temps*, jusqu'au 25 novembre, CIP, Tramelan, lundi-samedi 8h-20h
- Exposition et ateliers de 4 artistes asiatiques, gravure sur bois, Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 19 décembre
- Aquarelles de B. Schneider et M. Zaugg, CIP, Tramelan, jusqu'au 8 novembre, lundi-vendredi 8h-20h, samedi 14h-20h, dimanche 14h-17h
- Exposition collective *L'Art en Vadrouille*, CIP, Tramelan, du 14 novembre au 23 décembre, lundi-vendredi 14h-20h, samedi 14h-20h
- Dessins de Alain Auderset, restaurant de l'Hôpital de Saint-Imier, jusqu'au 31 décembre
- Mathilde Bardaro et Pamela Orval s'exposent au CCL, Saint-Imier, du 7 novembre au 14 décembre, mercredi-vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et mercredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Mairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 25 novembre: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 11 novembre: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 1^{er} novembre: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 11 novembre: 17h45-19h30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 14 novembre: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 14 novembre: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 18 novembre: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 14 novembre: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET**

Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.derguel, 📍 espacejeunesseseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrazins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 1^{er} et 2 novembre assurés par Doris Isler et Adrien Stolz.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Attention: des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les appels vers les numéros indiqués sur cette page.

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024 (numéro surtaxé), www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55 (numéro surtaxé), en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 31 octobre au 6 novembre: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 31 octobre au 6 novembre: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Délai utile

Lundi soir
fac@bechtel-imprimerie.ch

Réclame

Pour vous démarquer en un

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

clin d'œil

Agence de communication

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Éditeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorliol. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Tarifs:** rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications:** sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary:* mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

imprimé en suisse



MOIS SANS TABAC 2025

30 jours pour en finir avec le tabac

La Suisse lance sa 4^e campagne annuelle du *Mois sans tabac*, conjuguant dispositifs nationaux et accompagnement de proximité pour soutenir les 60 % de fumeurs qui souhaitent arrêter

À l'occasion du *Mois sans tabac* qui débute le 1^{er} novembre, l'Impact Hub Genève, avec le soutien du Fonds de prévention du tabagisme (FPT) et en partenariat avec stopsmoking.ch ainsi que de nombreux acteurs locaux, lance la quatrième édition de la campagne nationale de sensibilisation et d'accompagnement à l'arrêt du tabac. Cette année, l'initiative met particulièrement en lumière la synergie entre les ressources nationales et le soutien local, afin d'offrir à chaque fumeur ou fumeuse souhaitant arrêter un parcours d'accompagnement personnalisé et facilement accessible sur l'ensemble du territoire suisse.

Un enjeu majeur de santé publique

En Suisse, environ un quart de la population fume et, selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), près de 60 % des fumeurs souhaitent réellement arrêter. L'enjeu est considérable: le tabac et la nicotine coûtent chaque année environ 6 milliards de francs à l'économie suisse. Pourtant, arrêter de fumer représente un véritable combat pour beaucoup. La bonne nouvelle? Les études montrent qu'un mois sans fumer multiplie par cinq les chances d'arrêter définitivement.

Une approche combinée pour maximiser les chances de réussite

Pendant 30 jours, les participants s'engagent ensemble à renoncer aux produits contenant nicotine et tabac tels que cigarettes, vapoteuses et snus.

Ils bénéficient d'un accompagnement complet qui allie:

- les dispositifs nationaux: plateforme en ligne mois-sans-tabac.ch et ligne téléphonique gratuite via stopsmoking.ch, agenda 40 jours – un kit d'aide à l'arrêt, ressources en ligne et outils de suivi quotidien;
- le soutien de proximité: consultations avec des professionnel(le)s de santé locaux, groupes de soutien en région, accompagnement personnalisé dans les pharmacies et centres de santé, communauté solidaire.

« Arrêter de fumer n'est pas une étape facile. Cela demande du courage et implique d'affronter ses propres habitudes », explique Livia Fuchs, BSc en promotion de la santé et prévention, membre de l'équipe du projet *Mois sans tabac*. « Mais nous constatons constamment que cela vaut la peine d'entreprendre ce changement. Des participants des années précédentes nous écrivent qu'ils ont réussi à arrêter grâce au *Mois sans tabac* et ils en sont extrêmement fiers et heureux. Quand on allie les outils nationaux performants et l'accompagnement humain local, on multiplie les chances de succès. Les fumeurs peuvent bénéficier à la fois de ressources disponibles 24 h/24 et du soutien d'experts près de chez eux qui connaissent leur réalité. »

Un succès qui se confirme

Chaque année, plus de 8000 participants s'engagent dans le *Mois sans tabac* afin de tenter d'arrêter de fumer.



Le projet est organisé par l'Impact Hub Genève avec le soutien financier du Fonds de prévention du tabagisme (FPT), en collaboration avec le service national stopsmoking.ch et de nombreux autres partenaires sur l'ensemble du territoire.

Comment participer ?

Les intéressés peuvent dès maintenant s'inscrire gratuitement sur mois-sans-tabac.ch pour:

- recevoir un accompagnement quotidien pendant 30 jours;
- accéder à des ressources et outils personnalisés;

- rejoindre une communauté solidaire online;
- bénéficier de l'expertise de professionnel(le)s du sevrage;
- contacter la ligne d'aide gratuite via stopsmoking.ch;
- trouver un soutien local près de chez eux.

À propos du Mois sans tabac

Le *Mois sans tabac* est organisé par l'Impact Hub Genève avec le soutien financier du Fonds de prévention du tabagisme (FPT), en collaboration avec

stopsmoking.ch et de nombreux partenaires locaux et régionaux. Lancée en 2022, cette initiative nationale multilingue offre chaque année aux fumeurs et fumeuses un accompagnement collectif et gratuit pour réussir leur sevrage. Les ressources sont disponibles en français, allemand, italien et anglais. Pour plus d'informations: mois-sans-tabac.ch.

À propos des organisateurs et des sponsors

Impact Hub Genève-Lausanne: la mission d'Impact Hub Genève et Lausanne consiste à favoriser l'innovation sociale ainsi que le développement de nouveaux projets entrepreneuriaux. Par le biais de nos divers programmes de sensibilisation et d'accompagnement, ainsi que grâce à nos espaces dédiés, nous rassemblons citoyens, entrepreneurs et acteurs majeurs de la société afin de promouvoir leur collaboration autour des enjeux sociaux. Pour plus d'informations: geneva.impacthub.net.

Le Fonds de prévention du tabagisme: Le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) a été créé pour financer des mesures de prévention visant à empêcher les personnes de commencer à fumer, à promouvoir l'arrêt du tabac et à protéger la population contre le tabagisme passif. Le Fonds est financé par une taxe de 2,6 centimes appliquée à chaque paquet de cigarettes vendu et dispose de ressources annuelles d'environ 13 millions de francs suisses. Pour plus d'informations: www.tpf.admin.ch/de/tpf/fr/home/fonds/tabakpraeventionsfonds.html. ■ LD

RECETTE D'ICI

Filets de loup de mer confits à la sauge

4 20' 20' 12h 12h40'

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

Marinade

- 4 filets de loup de mer ou daurade
- 2 dl huile d'olive
- 1 citron bio
- 1 gousse d'ail
- 8 feuilles de sauge
- Fleur de sel
- Poivre du moulin



PRÉPARATION

La veille: verser l'huile d'olive dans un plat creux (pouvant aller au four). Presser la gousse d'ail et la mélanger à l'huile. Rincer et éponger les filets de poisson dans du papier absorbant. Les placer dans l'huile. Laver et couper le citron en fines rondelles, les déposer sur les filets de poisson ainsi que les feuilles de sauge. Assaisonner légèrement de fleur de sel et de poivre. Couvrir et réserver au moins 12 heures au frais.

Le jour même: sortir le poisson du réfrigérateur 30 minutes avant la cuisson. Préchauffer le four à 140° C. Enfourner le poisson dans son récipient avec l'huile d'olive, sans couvercle, et laisser cuire 20 minutes environ (la chair du poisson doit être nacrée).

Égoutter le poisson en le manipulant délicatement pour éviter de le casser. Déposer sur quatre assiettes et servir avec l'accompagnement de son choix. Ici, du risotto au parmesan et quelques chateignes saisis dans le beurre avec ail et persil.

Erratum

Une précision concernant la recette du cake citron-pavot parue dans l'édition N° 39 du 24 octobre: il est indiqué d'utiliser un moule de 25 cm, mais un moule de 30 cm convient mieux. ■ JG

Rubrique offerte par



imprimerie bechtel sa

CONCOURS HOCKEY CLUB SAINT-IMER

Remise des prix

Chasse aux chauves-souris



Les gagnants entourés des représentants du club, de gauche à droite: Cynthia Barras, Florian Grossenbacher, Gérard Nappiot, Arthur Hily, Raymond Favre, Rose-Marie Frutiger et Jonathan Juillerat

Le concours organisé dans l'édition N° 37 de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* a rencontré un vif succès! Les lecteurs étaient invités à retrouver les chauves-souris cachées dans les pages du journal, avec à la clé des places pour un match du Hockey Club Saint-Imier à la Clientis Arena.

La remise des prix s'est déroulée dans une ambiance conviviale, en présence des gagnants et des représentants du club. Chacun des lauréats est reparti avec 2 billets pour assister à un match à domicile, en récompense de leur œil affûté et de leur participation enthousiaste.

Prochain rendez-vous

Clientis Arena à Saint-Imier, vendredi 7 novembre à 18 h: HC Saint-Imier – HC Yverdon-les-Bains. À cette occasion, le club vous propose une soirée spéciale terroir à la buvette avec au menu: langue de bœuf aux câpres. Réservation directement à la buvette ou par courriel à info@sainti-bats.com. Venez nombreux soutenir votre équipe et partager un moment chaleureux autour des saveurs du terroir!

Un grand merci à tous les participants, et bravo aux gagnants! Le Hockey Club Saint-Imier se réjouit de vous accueillir à la patinoire. ■ SB

En ligne

Retrouvez le journal de la semaine dernière
bechtel-imprimerie.ch

TEAM VALLON

Les D Embolo gagnent leur place en quart de finale de la Coupe BCJ

Samedi passé, à 10 h 30, sur le beau terrain de la Praye à Courtelary, le Team Embolo jun D-9 recevait le Team CCD FC Courfaivre D-9 pour une place en 1/4 de finale de la Coupe BCJ

Sous une pluie à ne pas mettre un chat dehors, lors d'un premier quart bien disputé de part et d'autre, c'est l'équipe jurassienne qui ouvrait la marque deux minutes avant la pause. Le deuxième quart vit le Team Vallon commencer à mettre son jeu en place, au contraire du Team Courfaivre qui, lui, balançait de longs ballons pour leurs attaquants, rapides il faut le dire. Mais le travail exécuté par nos joueurs a fini par payer, puisque dans la dernière minute de ce quart, notre joueur Enzo égalisait pour ses couleurs. Le match restait très disputé, mais correct. Notre équipe, lors du troisième quart, nous montra de magnifiques phases de jeu, bien construites depuis l'arrière. Des occasions en veux-tu en voilà, mais souvent mal ajustées. Après 60 minutes de jeu, toujours 1 partout. Dernier quart, toujours une domination dans le jeu de la part des Vallonniers, mais rien ne rentrait. Ça devenait désolant, voire même stressant. À deux minutes de la fin du match, Gabin envoya un tir au but parti de nulle part, qui finira en pleine lucarne. Je ne vous dis pas l'euphorie de la part de nos joueurs, même les joueurs remplaçants ont fait un bond et couru sur le terrain pour féliciter notre joueur. Nous voilà donc qualifiés pour les 1/4 de finale de cette coupe qui continuera au printemps prochain. Un très grand bravo à tous les joueurs de notre équipe pour le match présenté ce samedi. Merci aussi à nos fidèles et nombreux supporters venus encourager cette équipe qui ne finit pas de nous étonner. La compétition pour cette année est donc terminée, place aux entraînements en halle afin de faire progresser ces jeunes sur le plan physique, technique et tactique. Chers parents, on compte sur vous pour motiver vos enfants pour la vente des trio-pack Ragusa qui vont être distribués cette semaine.

FF-14
Les FF-14 ont mis un joli point final à leur premier tour. Dans des conditions dantesques, elles ont pris la mesure de Walperswil (2-1) au terme d'un match indécis jusqu'au bout. Après avoir concédé deux défaites lors des dernières parties, les Vallonnières ont fait preuve de solidarité et de volonté pour l'emporter et faire pencher la balance du bon côté à l'heure du bilan. Elles bouclent ainsi la première partie de saison avec quatre succès au compteur contre trois défaites. Mais au-delà des résultats, la troupe de Joanna et Tatiana a surtout effectué des progrès constants, tout en réussissant à étoffer ses rangs. Les coaches disposent ainsi d'un effectif bien garni et motivé en vue du deuxième tour.

Juniors D1H Xhaka
Semaine compliquée pour les D Xhaka. Le mercredi, déplacement sur



Team Vallon FB Zakaria et Keller

le terrain du FC Lignières pour disputer leur match de coupe, un match qui aurait pu basculer de notre côté, mais, malheureusement, ça n'a pas été le cas et le TV s'incline 5-2.
Le samedi, encore un déplacement, cette fois-ci sur le terrain du FC Le Parc, à La Chaux-de-Fonds, contre une équipe qui est habituée à jouer sur synthétique et qui n'avait que des dernières années de D. Notre tâche était difficile, mais nos juniors se sont bien battus, malgré la défaite 5-3.

Juniors D 2H Vargas
Les D Vargas ont disputé leur match contre le Team 2L Lignières sur le terrain de Châtillon. Deux premiers quarts assez équilibrés, malgré un jeu très pauvre, sans grande intensité, mais tout de même quelques phases de jeu bien amenées qui nous ont valu quelques corners, mais rien de plus.
Les deux derniers quarts, avec un peu de fatigue et un terrain un petit peu boueux, mais qui a bien tenu le match, a vu les visiteurs l'emporter 8-1. A relever le but de l'honneur sur penalty et de très grands arrêts de notre gardien qui nous évite, une fois de plus, de prendre une casquette!

Juniors EB Schär
Clap de fin pour cette première partie de saison Play More! Direction Porrentruy, où le Team Vallon a affronté les SR Delémont, notre bête jaune Courrendlin-Courroux, et Porrentruy dans des matchs intenses en 6 contre 6 et 3 contre 3. Face aux SR Delémont, nos gars ont tout donné, mais la défaite est au bout: 2-0. Pas grave, on a montré de belles choses! Contre Porrentruy, on a assuré du

début à la fin: victoire 6-0, du jeu collectif et des buts magnifiques! Enfin, contre Courrendlin-Courroux, on menait 2-0 à la moitié du temps réglementaire, mais nos adversaires ont égalisé en fin de match: 2-2, score final.
Une saison pleine de progrès, de rires et de sueur (et parfois de crampes).
Le Team Vallon ne subit plus: il impose son jeu. 2026, on arrive encore plus forts!

Juniors EH Shaqiri
En ce samedi 25 octobre, par un temps désagréable, froid et pluvieux, les juniors E Shaqiri se sont déplacé sur le terrain du Landeron FC. Le tournoi qui regroupait initialement trois équipes, en l'occurrence le FC Le Landeron, le Team Vallon E Shaqiri et le FC Le Locle, s'est finalement disputé entre deux équipes après forfait du FC Le Locle. Vu les conditions du terrain avec une pluie battante sous un froid glacial, nous avons convenu de ne disputer que les matchs en 6 contre 6. Nos joueurs ont mis en application tout le travail fait aux entraînements, soit une belle circulation de balle, l'occupation des espaces et, surtout, une belle organisation de jeu. Ils ont fait le job en gagnant, avec la manière, les deux matchs disputés. Nous continuerons à travailler dur afin de progresser individuellement et collectivement. Merci aux parents présents qui ont bravé le mauvais temps.

Juniors FB Zakaria et Keller
En ce samedi 25 octobre, nous avons tout fait pour pouvoir disputer le dernier tournoi de juniors F à Corgémont pour nos équipes Zakaria et Keller. En

effet, sur les maigres 3 tournois planifiés cet automne, un seul a pu être disputé jusqu'à présent. Après avoir vérifié le terrain, la météo (7 degrés annoncés, pluie, température ressentie 2-3 degrés) et demandé l'avis des entraîneurs des autres clubs impliqués, la décision a été prise de maintenir l'événement, quitte à l'abréger si les enfants n'en pouvaient plus. D'abord censé organiser une matinée à 6 équipes, quelques jours avant, on se retrouve au final à 11 équipes, suite à un souci de planification de l'association régionale (2 tournois de 12 équipes à Courrendlin, un des tournois a été réparti sur les autres sites). Tout le terrain du stade de la Courtine était donc utilisé pour 4 terrains de 4 contre 4 et 2 terrains de Play More Football (3 contre 3). Une cantine remplie d'enfants et de parents, une bonne centaine de cafés préparés par notre cantinière Alexandra (bravo à elle pour avoir réussi à servir tout ce monde en étant seule!) et beaucoup de plaisir sur le visage de la plupart des enfants (une seule équipe déclarait forfait lors des deux derniers matchs) nous confortaient dans notre choix de maintenir cette animation! Nos excuses pour les prochains jours si quelques rhumes se transmettent dans les écoles. Au niveau de notre prestation, nous félicitons nos 2 équipes pour leurs magnifiques performances. En deux mois, la progression est remarquable. Lors de notre tournoi de fin août à Moutier, c'était nos plus grands qui faisaient la différence par leur physique et leur qualité de frappe. Ce samedi, nos jeunes pousses ont essayé de développer du jeu, avec des combinaisons de passes qui nous ont bluffés (il n'est

pas toujours facile de transmettre nos idées à l'entraînement avec quelques joueurs turbulents ou dissipés) et ont remporté tous leurs matchs. Enfin, tous sauf le dernier, car le hasard du tournoi a fait que nos deux équipes se sont affronté l'une contre l'autre et les F Keller ont eu le meilleur sur les F Zakaria. Le résultat est anecdotique, mais quand il y a du jeu et des buts, c'est vraiment plaisant pour tout le monde et une belle récompense de ce que nous mettons en place à l'entraînement! Un grand bravo à nos jeunes d'avoir bravé le froid et la pluie pour nous offrir de superbes matchs. Et merci aux nombreux parents et familles présents, personne n'ayant déclaré forfait malgré un temps à rester bien au chaud devant un feu de cheminée. Désormais, encore une petite semaine d'entraînements en extérieur avant la reprise des entraînements en salle en novembre.

Juniors EH Okafor
Déplacement à Lignières pour y disputer une nouvelle animation. Malgré des conditions météorologiques compliquées, nos jeunes ont montré de très belles choses. Ils ont développé des phases de jeux intéressantes et les résultats étaient satisfaisants. Bravo à cette belle équipe, elle montre toujours un super état d'esprit et une progression constante. ■ JML

JD1B TV Embolo – Team CDD.....	2-1
(1/4 finale coupe BCJ)	
JD1H Lignières – TV Xhaka.....	5-2 (coupe NE)
FF-14 TV – Walperswil.....	2-1
JD1H Le Parc – TV Xhaka.....	5-3
JD2H TV Vargas – Team 2L Lignières.....	1-8
JC2B TV Akanji – Team Sorne a.....	3-1



Team Vallon FF-14

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Le HC Saint-Imier se retrouve en position inconfortable

Situation inattendue pour le HC Saint-Imier, demi-finaliste des play-off la saison passée, qui se retrouve en queue de classement après quatre matchs joués en ce début de championnat. Alors que l'on voyait son secteur défensif se renforcer pour cette nouvelle compétition, on retrouve les Imériens en manque de réalisme. Quelques circonstances atténuantes en songeant aux joueurs qui sont sous les drapeaux et qui ne s'entraînent pas. Un manque de réussite aussi lorsque par exemple des palets s'écrasent sur les montants, des décisions arbitrales qui font partie du jeu, mais qui ne sont pas favorables aux Imériens, vous aurez trouvé le cocktail pour un début de saison plus que moyen.

Côté Moju ça va mieux

Même beaucoup mieux, en regardant les derniers résultats, notamment face aux formations de la région. Alors certes, nous ne sommes qu'à l'aube de la saison, mais le soleil semble briller en regardant les derniers résultats. Il est vrai que les U21 ont plié l'échine face à Vallée-de-Joux, mais lors des tirs au but. Ceci laisse supposer une rencontre équilibrée et indécise.

Swiss Ice Hockey Day

Ces dimanches annuellement programmés depuis plusieurs années ont pour objectif de rassembler petits et grands, stars du hockey et familles pour la promotion de ce sport national. Depuis le début le HC Saint-Imier s'inscrit dans cette démarche, tous les clubs ne sont pas élus pour cette manifestation qui est nationale.

Ce dimanche 2 novembre, de 13 h 30 à 17 h 30, tous les enfants, les curieux, les parents pourront s'inspirer d'un sport d'équipe hautement reconnu.



LOUIS ROBIN

OLIVIER ACHERMANN

LUCA MATEWA



MATTHEO REINHARD

CINDY LAMBERCIER

CÉCILE JACOT

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

13h30 à 17h30

Restauration durant la journée

Présence de la 1^{ère} Equipe du HC Saint-Imier & Ladie Bats

Cette journée est l'occasion offerte aux jeunes filles et garçons de découvrir le hockey sur glace avec des joueuses et joueurs.

Venez nombreuses et nombreux partager ce moment exceptionnel.



Programme de la journée :

- Des 13h30 : Accueil des parents et enfants
- Des 14h : Présentation des joueurs de National League, Swiss League, SWHL
- De 14h à 15h45 : Animations ludiques et plusieurs jeux sur glace
- De 15h45 à 16h45 : Séance de dédicaces à la buvette de la CLIENTIS ARENA
- De 15h45 à 17h30 : Hockey et patinage publique

Un joli cadeau attend les participantes et participants à cet événement

Chacun aura la possibilité d'échanger avec des joueurs tels que Mattheo Reinhard qui à son plus jeune âge faisait le bonheur des Bats et qui évolue actuellement en Swiss League à

Bellinzone. Louis Robi du HC Ajoie, Olivier Ackermann, Luca Matewa du HC La Chaux-de-Fonds seront également disposés à vous parler de leurs expériences. Et à ne surtout pas

négliger, Cindy Lambercier et Céline Jacot respectivement de Neuchâtel Academy et DHC Lyss pour vous assurer que le hockey sur glace est aussi un sport de filles.

Possibilité de se restaurer et de passer un moment de convivialités entre amis, en famille.

Viens essayer le hockey !

Que tu sois fille ou garçon, le HC Saint-Imier et son école de hockey t'offrent des essais gratuits pour que tu puisses faire connaissance avec un sport qui fait rêver. Tous les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 10 h 30 à 11 h 30, tu es attendu(e) à la Clientis Arena pour venir t'amuser sur glace.

Du matériel sera à ta disposition, et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par courriel à moju@sainti-bats.com ou par téléphone aux 078 783 63 12 ou 079 280 25 66. N'hésite pas, viens nous rejoindre.

Abonnements en vente

Les abonnements de saison sont en vente, ils peuvent être obtenus auprès des joueurs et dirigeants ou simplement à la buvette de la patinoire. ■ GD

2° I. Vendlincourt – Saint-Imier.....	3-2
U21 A Saint-Imier – Vallée de Joux.....	1-2
U18 A Saint-Imier – Tramelan.....	10-1
U16 A Saint-Imier – Franches-Montagnes.....	6-2
U14 A Moutier – Saint-Imier.....	2-10

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE	
2° I. 17h : Franches-Montagnes – Saint-Imier	
Filles 17h 30 : Saint-Imier – Post Bern 96	

DIMANCHE 2 NOVEMBRE	
Swiss Ice Hockey Day : 13 h 30 à 17 h 30	

PRO SENECTUTE
Randonnée

Mardi 11 novembre, 14 h 15-17 h, Tour de Vicques, Rebeuvelier (JU) Rejoignez-nous pour cette randonnée: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie. Niveau: sortie facile. Marche: environ 2 h 20. Durée totale (avec pause): environ 2 h 40. Dénivelé: boucle 321 m +/--. Rendez-vous: 14h, parking du Gros Pré, Delémont ou 14 h 15 au parking communal de Vicques. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Jocelyn Saucy, 078 892 02 73.

Jeudi 13 novembre, 10 h 15-14 h 15, Seeland, Bienne Rejoignez-nous pour cette randonnée: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Niveau: sortie moyenne. Marche: environ 4 h. Dénivelé: +117 m; -98 m. Rendez-vous: 10 h 15, gare Bienne. Train: aller Bienne / retour Hagneck. Départ La Chaux-de-Fonds 9 h 32 / Départ Neuchâtel 9 h 53. Longer le bord du lac de Bienne à Hagneck en découvrant la faune et la flore régionales. Repas: pique-nique tiré du sac. Inscription obligatoire auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Emilia Beyeler, 079 311 20 23.

■ PRO SENECTUTE

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M16 Tramelan – Porrentruy.....	0-3
D 2° I. Tramelan – Val Terbi.....	0-3
D 3° I. Courfaivre 1 – Tramelan.....	0-3
D 3° I. BMV 92 – Tramelan.....	1-3
D 5° I. Val Terbi 1 – Tramelan.....	3-0
D 5° I. Tramelan – Moutier.....	0-3
H 4° I. Courfaivre – Tramelan.....	0-3
H 4° I. Porrentruy – Tramelan.....	0-3

VENDREDI 31 OCTOBRE	
D M18 19h, CIP: Tramelan – Val Terbi	
H 4° I. Coupe 20h, Strandboden/Prés-de-la-Rive 4: Volley Espoirs Biel-Bienne – Tramelan	
D 4° I. 21h, CIP: Tramelan – Val Terbi	

DIMANCHE 2 NOVEMBRE	
D 3° I. 13 h 15, Centre sportif de l'Oiselier A: Porrentruy M23 – Tramelan	

LUNDI 3 NOVEMBRE	
D 3° I. 20 h 30, CIP: Tramelan – Vendline	

CS VALLON

Le premier tour se termine par 2 victoires en 4^e ligue

Pour clôturer ce premier tour, le CS Vallon recevait le FC Birse puis le FC Tavannes-Tramelan au Stade de la Courtine de Corgémont

La première rencontre, prévue le jeudi 23 octobre, est finalement maintenue malgré la tempête Benjamin. C'est tout d'abord Fabio Zürcher qui ouvre le score contre son ancien club. Ensuite, c'est un joueur du FC Birse qui donne un coup de pouce à un CS Vallon déjà dominateur. Ce dernier reçoit deux cartons jaunes en deux minutes et il se voit obligé de laisser son équipe à dix pour les 75 minutes restantes. Le CS vallonn maîtrise son match et est efficace offensivement. Arthur Bühler inscrit un triplé tandis que

Stan Giradin, Swen Grandjean, Sylvain Isler et Damien Weingart ajoutent également leur nom au tableau d'affichage en étant à la conclusion de belles actions collectives. Score final 8-1.

Le second match se jouait le samedi 25 octobre par des conditions météorologiques qui ne s'améliorent pas vraiment. Cette rencontre à sens unique se solde par une victoire 5-0 contre la lanterne rouge du groupe. Clément Bühler marque un doublé alors que Romain Spätig, David Alvarez et Swen Grandjean apportent également leur

pierre à l'édifice. Avec plus de chance, surtout plus de lucidité dans le dernier geste, le score final aurait pu être bien plus salé.

Le CS Vallon termine ce premier tour à la 5^e place. Bien ancrée en milieu de tableau, l'équipe de Lucien Bösiger pourra aborder le deuxième tour sans pression et se concentrer sur l'intégration des juniors qui ont récemment rejoint l'équipe. ■ RG/JML

4° I. CS Vallon – Birse.....	8-1
4° I. CS Vallon – Tavannes-Tramelan.....	5-0

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Cap sur le championnat pour la première équipe

En semaine, le FC Erguël était opposé au leader Bôle dans la cadre des quarts de finale de la Coupe neuchâteloise. Il s'est vu bouté hors de la compétition au terme d'un match dont le résultat ne reflète que partiellement la physionomie de la rencontre. Les Imériens ont ouvert le score en début de rencontre, mais ne sont pas parvenus à consolider leur domination du moment. Jonathan Oswald, qui avait ouvert la marque, a vu un second envoi repoussé par le poteau, puis un but annulé pour hors-jeu. Un score de trois à rien n'aurait pas été immérité. Las pour les visiteurs, ils allaient encaisser deux buts coup sur coup dont un sur pénalty tout juste avant le thé. Un sacré coup de massue sur le moral de la troupe de Roberto Genesi. Certes pas résignés, ils comblèrent une partie de leur retard, mais sans plus.

Désormais c'est uniquement sur le championnat que le FC Erguël, pour l'heure la meilleure équipe du Grand Chasseral, pourra se concentrer.

Les mauvaises conditions atmosphériques du week-end dernier ont provoqué une journée de repos forcé pour les équipes du FC Erguël, rendez-vous donc tout début novembre.

La buvette du Stand à Sonvillier cherche repreneur

Un ou des tenanciers sont recherchés afin de faire vivre ce petit établissement au rythme du football ou d'autres sports selon les intérêts de chacun. Le calendrier des matchs est à respecter pour des ouvertures fixes. Pour le reste, qui pourrait être plus important, une exploitation est possible selon votre imagination. Pour tous renseignements, merci de s'informer par courriel à infrastructure@fcerguel.ch ou au 076 311 08 21.

■ GD

2° I. Bôle – Erguël I.....	4-2 (coupe NE)
----------------------------	----------------

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE	
2° I. 18h: Béroche-Gorgier – Erguël I	

DIMANCHE 2 NOVEMBRE	
3° I. 14 h 30: Erguël II Saint-Blaise	

MERCREDI 5 NOVEMBRE	
2° I. 20 h 30: Erguël I – Cortaillod	

VENDREDI 7 NOVEMBRE	
Sen. 19 h 30: Erguël – SR Delémont	

Réclame

Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.

Devenez donateur: www.rega.ch



CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Le Trophée de la Suze a bravé le froid et la pluie

Samedi dernier, malgré une météo capricieuse, de nombreux coureurs et spectateurs se sont rendus au Collège de Courtelary pour la 3^e édition de la manifestation

En pleine saison d'automne, il est impossible de prédire le temps, qu'il soit bon ou mauvais. Et le samedi 25 octobre n'a pas été épargné par les intempéries. Cependant, les organisateurs du Trophée de la Suze ont tout préparé en conséquence. Bien que le vent, la pluie et le froid se sont invités à la fête, de nombreuses personnes ont participé à la manifestation organisée par le CA Courtelary.

Dès 13 h, les courses des enfants se sont enchaînées. Tous motivés plus que jamais, les jeunes coureurs ont fait face aux averses avec courage. Puis, la météo s'est quelque peu calmée pour la course des adultes à 15 h 30. Toutes les personnes, quel que soit leur nombre de boucles sur le parcours de 2,5 km, se sont présentées sur la ligne de départ en même temps. De quoi donner du spectacle sans interruption sur toute la boucle.

Entre boue, terrain glissant et flaques d'eau, les coureurs ont zigzagué avec ferveur au Trophée de la Suze. Une fois la course terminée, le Collège de Courtelary a fait place à la cérémonie de remise de prix. Quels que soient leur catégorie et leur classement, les 128 participants sont tous rentrés avec un cadeau et des souvenirs plein la tête. Le club tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement.



Photo : Damien Carnal

Du réconfort à l'abri

Mais les coureurs ne sont pas les seuls à avoir été mis à l'honneur le week-end dernier. Les personnes qui sont venues soutenir leurs proches ont pu pleinement profiter de la chaleureuse cantine. Protégé des intempéries, tout le monde s'est tourné vers le large choix de nourritures et de boissons. Et les crêpes ont connu un franc succès. De même que les jeux ludiques, qui ont permis de passer du bon temps tout en restant au chaud.

Cette 3^e édition du Trophée de la Suze est synonyme de réussite pour le CA Courtelary. Malgré le mauvais temps, de nombreuses personnes ont répondu présentes à la manifestation, une surprise plus que positive pour les organisateurs. Ils tiennent à remercier grandement tous les bénévoles présents, ainsi que les nombreux sponsors de l'événement. C'est grâce à eux que cette manifestation a pu voir le jour une nouvelle fois.

Pour la suite, le comité d'organisation réfléchit déjà à l'organisation de la prochaine course, qui sera quelque peu perturbée par la rénovation complète du Collège de Courtelary. Des obstacles qui ne vont pas freiner les organisateurs, pleinement motivés à proposer le meilleur événement possible pour la région. ■ **BCA**

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Les patineuses en lice à la Z-Cup de Fribourg



Jade Magri

Ce week-end, plusieurs patineuses du club participent à la Z-Cup de Fribourg, une compétition incontournable du calendrier romand qui marque le début de la saison pour de nombreuses athlètes.

Le vendredi, Enora Müller ouvrira la compétition à 9 h dans la catégorie Acier, suivie de Stella Wenger à 9 h 40 dans la même catégorie. Maélie Holzer se présentera ensuite en *Inter-bronze A* à 11 h 28, tandis que Luna Gerber s'élancera à 15 h en *Cuivre B*.

Ces quatre patineuses entameront ainsi leur saison à Fribourg, et nous leur souhaitons beaucoup de plaisir pour cette reprise.

Le samedi, ce sera au tour des sœurs Magri de représenter le club. Elisa Magri prendra le départ à 9 h 51 en *Benjamin ARP*, tandis que Jade et Camille évolueront en *Sport de Masse I*, respectivement à 11 h 54 et 12 h 39.

Enfin, le dimanche, Anaé Schluep et Sarah Comisso concourront en *Inter-Argent ARP*. Elles passeront à 11 h 12, Anaé en première position et Sarah en quatrième.

Le Club des patineurs de Saint-Imier adresse tous ses encouragements à ses patineuses et leur souhaite un week-end rempli de plaisir, de belles performances et de réussite sur la glace. ■ **FS**

HALTÉROPHILIE

Challenge 210 : des performances à couper le souffle

Le public tramelot a vibré ce week-end lors de la 53^e édition du Challenge 210, marquée par des performances de haut niveau et la victoire éclatante de Yannick Tschan, enfant du pays, chez les hommes internationaux

Ce week-end, dans la salle de la Marelle à Tramelan, s'est tenue la 53^e édition du Challenge 210, compétition internationale d'haltérophilie qui a rassemblé 198 athlètes, établissant ainsi un deuxième record de participation. Magnifiquement orchestrée par le club local, cette compétition a maintenu le public en haleine jusqu'aux dernières levées.

Comme annoncé, la victoire en individuel international homme est revenue au Tramelot de cœur Yannick

Tschan (Barbell Club Seeland Bienne), avec 281,5 points, devant l'anglais Steven Bestman (London Lifters) 276,6 et troisième le vainqueur 2023 Emmanuel Lepaul de Luxeuil avec 270,4 points.

Chez les filles international, Léa-Marie Antonio (Luxeuil) a survolé les débats. Encore junior et booster en international pour l'occasion, elle s'impose avec 197,5 points devant Leila Miarelli (Bâle) 178,7 points et Emma Trujillo (Lausanne) 177,9 points.

Léa-Marie a également profité de cette compétition pour battre le record de France junior à l'épaulé-jeté dans la catégorie des -69 kg, en réalisant 106 kg.

Par équipe, c'est l'équipe des London Lifters (Angleterre) qui a remporté le challenge, de justesse, avec un total de 767,8 points, devançant l'équipe de Luxeuil, avec 763,3 points, et en troisième position, celle du Barbell Club Bienne Seeland, avec 721,3 points. ■ **SL**

SOCIÉTÉ DE TIR SONVILIER

Tir de clôture

Le 4 octobre dernier, c'est sous une pluie battante et un fort vent que les pistoliers se sont alignés devant les cibles pour se disputer la première place du traditionnel tir de clôture de la société de tir de Sonvilier

Après avoir nettoyé leur pistolet mouillé et fait sécher les cibles trempées, tout le monde s'est retrouvé à la buvette afin d'écouter l'annonce des résultats sur un total de 200 points.

Le comité félicite chaleureusement tous les participants pour leurs excellents résultats et la bonne ambiance lors de cet événement.

Pour rappel, ce tir ouvert à toute personne connaissant un membre de la société est toujours organisé un samedi après-midi du mois d'octobre afin de terminer en beauté la saison de tir. Sur réservation, il est possible de prendre part au souper convivial qui s'ensuit.

Par la même occasion, la société de tir remercie ses partenaires pour leur soutien constant et sans faille durant toute l'année écoulée, ainsi que tous les Potets pour leur bienveillance à l'égard de notre activité.

Nous nous réjouissons déjà de recommencer la prochaine saison de tir début avril 2026. Nous vous rappelons également qu'il est possible de louer notre buvette tout équipée d'avril à octobre, sur réservation, selon les modalités figurant sur notre site internet : www.tir-sonvilier.ch.

Classement tir de clôture 2025

Sur un total de 200 points (résultats du 25 m et 50 m additionnés).

1. Claude Villard, 192 pts;
2. Yvan Christen, 189 pts;
3. David Haemmerli, 186 pts;
4. Hans-Jürgen Gottet, 177 pts;
5. Alexandre Careggi, 175 pts;
6. Nicole Marchand, 174 pts;
7. Florian Vermot, 167 pts;
8. Sébastien Junod, 155 pts;
9. Fabien Tripet, 145 pts;
10. Leyna Burgat, 134 pts;
11. Cécile Matthey, 125 pts;
12. Natacha Collet David, 109 pts. ■ **AW**

Réclame



«Souvent, mes douleurs sont insupportables»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure **SEP** Société suisse de la sclérose en plaques

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délai de remise des publications**: mardi 12 h. **Tarifs**: 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Officielle

District

COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE LA BAROCHE



Assemblée ordinaire des délégués

**Mercredi 26 novembre 2025 à 19 h,
Romont (école)**

Ordre du jour

1. Salutations et approbation de l'ordre du jour
2. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)
3. Approbation du procès-verbal du 23 juin 2025
4. Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2025 (séance extraordinaire)
5. Présentation et approbation éventuelle du budget 2026
6. Dissolution du syndicat scolaire de La Baroche: décision sur un report éventuel
7. Divers et imprévus

Romont, le 27 octobre 2025

Le président: Jérôme Benoit

SYNDICAT DE COMMUNES

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DU CENTRE-VALLON

Assemblée des délégués

**Mercredi 3 décembre 2025 à 20 h,
Courtelary, salle de conférence,
2^e étage du bâtiment communal**

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4 juin 2025
3. Discuter et approuver le budget 2026
4. Amendes et absences 2025
5. Propositions de nominations pour le 1^{er} janvier 2026 pour le Conseil du Syndicat
 - Président Julien Py en remplacement de Marco Valsangiacomo démissionnaire
 - Vice-président Dylan Rindlisbacher en remplacement de John Sollberger démissionnaire
 - Conseillé Uva Sandro
 - Conseillé, un représentant de la commune de Cortébert en remplacement de Manfred Bühler
6. Communications de l'État-major
7. Divers et imprévus

Cormoret, Courtelary et Cortébert,
le 28 octobre 2025

*Le Conseil des sapeurs-pompiers
du Centre-Vallon*

SESE SYNDICAT POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE SAINT-IMIER ET ENVIRONS

Assemblée des délégués

**Mercredi 3 décembre 2025 à 18 h 30
à la salle communale de Renan**

Ordre du jour

1. Décompte des voix, nomination d'un scrutateur
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 juin 2025 – remarques, acceptation
3. Investissement de 335 000 francs pour le toit de la STEP en panneaux photovoltaïques – information et acception crédit supplémentaire de 35 000 francs (en complément du crédit initial de 300 000 francs accepté lors de l'AG du 11 décembre 2024)
4. Présentation et acceptation du budget 2026
5. Information de la présidente
6. Divers et imprévus

Villeret, le 27 octobre 2025

Au nom du SESE

La présidente: J. Iles

Le secrétaire: T. Egglar

Cormoret

Assemblée municipale



**Lundi 8 décembre 2025 à 20 h
à la salle polyvalente**

Ordre du jour

1. Informations et rapports des conseillers
2. Discuter et approuver le budget 2026
3. Prendre connaissance de l'arrêté de compte sur les travaux de réfection du chemin des Fontenettes
4. Divers et imprévus

Cormoret, le 31 octobre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

eBau 2025-14688, dossier 246 486

Requérant: Mathieu Egglar, Les Nioles 24, 2612 Cormoret.

Propriétaire foncier: Mathieu Egglar, Les Nioles 24, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Projet: Installation d'un grenier ancien.

Emplacement: Les Nioles 24, 2612 Cormoret, parcelle N° 617, zone H 2.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 24 novembre 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Cormoret, le 24 octobre 2025

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE CORMORET

Assemblée bourgeoise

**Vendredi 5 décembre 2025 à 19 h 30 à la petite
salle de la halle polyvalente de Cormoret**

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2025
3. Budget 2026
4. Réélections
 - 4.1 Réélection de la caissière
 - 4.2 Réélection de deux membres du Conseil
 - 4.3 Réélection d'une vérificatrice des comptes
5. Informations diverses par le Conseil
6. Divers

Cormoret, le 28 octobre 2025

Le Conseil de bourgeoisie

Cortébert



Élection municipale

Suite à la démission de Manfred Bühler de la mairie de Cortébert, la liste suivante a été déposée au secrétariat municipal, dans le délai fixé au jeudi 23 octobre à 12 h:

Intérêts communaux: Nicolas Bürgi

Le nombre de candidatures étant égal au nombre de sièges à pourvoir, et conformément à l'article 50 du règlement concernant les élections et les votations aux urnes, le Conseil municipal proclame Nicolas Bürgi élu tacitement pour le poste de maire pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Cortébert, le 27 octobre 2025

Le Conseil municipal

Assemblée municipale ordinaire

**Lundi 8 décembre 2025 à 20 h
à la salle polyvalente de Cortébert**

Ordre du jour

1. Budget 2026
 - a. Discuter et approuver la quotité d'impôt et la taxe immobilière
 - b. Discuter et approuver le budget 2026
2. Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique concernant l'école à la journée continue (EJC) pour l'année scolaire 2026/2027, période allant du 1^{er} août 2026 au 31 juillet 2027 pour un montant total de 115 000 francs (moins contributions cantonales et parentales d'environ 95 000 francs)
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 70 000 francs relatif à l'implantation de conteneurs semi-enterrés
4. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les personnes qui souhaitent obtenir le budget 2026 détaillé peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune (www.cortebert.ch).

Cortébert, le 31 octobre 2025

Le Conseil municipal

Courtelary



Avis de construction

eBau 2025-12760

Requérants: Michèle Liechti, Fleur-de-Lys 9A, 2608 Courtelary; Marie et Olivier Delobel, Fleur-de-Lys 9A, 2608 Courtelary.

Propriétaires: Marie et Olivier Delobel, Fleur-de-Lys 9A, 2608 Courtelary; Stéphane Liechti, chemin de la Chercotte 26, 1072 Forel; Carole Liechti, rue de Fahys, 2000 Neuchâtel; Christelle Jotterand, chemin Lore Sandoz 48, 2503 Bienne

Auteurs du projet: idem requérant.

Emplacement: parcelle N° 112, Fleur de Lys 9, commune de Courtelary.

Projet: réfection de toiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Zone/objet protégé: ensemble bâti A, objet C digne de conservation.

Dérogation: –

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} décembre 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Courtelary, le 31 octobre 2025

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 164/2025

eBau 2025-14291

Requérante: Municipalité de Courtelary, Grand-Rue 58, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: STUDIOV9, Dammweg 3, 2502 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 225, au lieu-dit: *Grand-Rue 65*, commune de Courtelary.

Projet: installation de six salles de classe, d'une salle des maîtres, de toilettes, d'un local pour la conciergerie et de deux salles de soutien provisoires pour le Collège de Courtelary (containers) avec raccordements provisoires aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement et électrique, aménagement provisoire d'une bande de 4,5 m de large en matériaux drainants avec accès PMR (les containers seront démontés et la place assainie dès que les travaux de rénovation du Collège seront terminés – août 2028).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP E.

Dérogations: art. 48 LAE et annexe I RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 23 novembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 octobre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



Élections communales du 30 novembre 2025

En vue des élections communales du 30 novembre 2025 et conformément au Règlement concernant les élections aux urnes de la commune de La Ferrière du 15 septembre 2003, le Conseil communal constate qu'aucune autre liste valable n'a été déposée dans le délai légal fixé au 24 octobre 2025 à 12 h.

Les électeurs et électrices sont donc appelé(e)s aux urnes le 30 novembre 2025 afin d'élire:

- Deux membres à l'exécutif communal pour une période de 4 ans (2026-2029)
- Un membre à l'exécutif communal pour une fin de mandat au 31 décembre 2027

Le Règlement concernant les élections aux urnes prescrit ce qui suit:

Manque de candidatures, art. 27

Lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

En vue des élections communales du 30 novembre 2025 et conformément au Règlement concernant les élections aux urnes de la commune de La Ferrière du 30 juin 2003, le Conseil communal constate qu'une liste a été déposée dans le délai légal fixé au 24 octobre 2025 à 12 h.

Pour un membre du Conseil communal pour une période de législature 2026-2029:

La liste *Périphérie La Ferrière* proposant la candidature de Detlev Augsburger, agriculteur et charpentier, en tant que conseiller communal.

En vertu de l'article 36 du Règlement communal concernant les élections aux urnes, le Conseil communal, avec ses plus sincères félicitations, proclame élu tacitement le nouveau conseiller communal susmentionné.

La Ferrière, le 31 octobre 2025

Le Conseil communal

Mont-Tramelan

Assemblée municipale ordinaire

Vendredi 5 décembre 2025
à 19 h 30 à l'école

Ordre du jour

- Procès-verbal de la dernière assemblée
- Discuter et approuver le transfert de la partie du bâtiment communal louée à des tiers, du patrimoine administratif au patrimoine financier
- Discuter et approuver le budget 2026, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière
- Divers et imprévus

Le budget 2026 sera disponible sur le site de www.mont-tramelan.ch ou au secrétariat municipal 10 jours avant l'assemblée.

Mont-Tramelan, le 31 octobre 2025

Le Conseil municipal

Orvin

Assemblée municipale d'Orvin du 8 décembre 2025 Élections municipales

Pour la présidence des assemblées, un seul candidat a déposé une liste de candidature dans le délai imparti. Il s'agit de :

Sacha Boder, 25.10.2001, gérant d'immeubles
L'article 49i du règlement d'organisation de la commune municipale d'Orvin (RO) permet que si le nombre des candidats ne dépasse pas celui des sièges à pourvoir, les candidats sont déclarés élus tacitement.
Conformément à l'article précité, le Conseil municipal proclame l'élection tacite de Sacha Boder en qualité de président des assemblées de la commune d'Orvin pour une nouvelle législature à partir du 1^{er} janvier 2026.

Pour la vice-présidence des assemblées, un seul candidat a déposé une liste de candidature dans le délai imparti. Il s'agit de :

Jacques Girardin, 21.06.1960, forestier
L'article 49i du règlement d'organisation de la commune municipale d'Orvin (RO) permet que si le nombre des candidats ne dépasse pas celui des sièges à pourvoir, les candidats sont déclarés élus tacitement.
Conformément à l'article précité, le Conseil municipal proclame l'élection tacite de Jacques Girardin en qualité de vice-président des assemblées de la commune d'Orvin pour une nouvelle législature à partir du 1^{er} janvier 2026.

Pour la secrétaire des assemblées, une seule candidate s'est présentée dans le délai imparti. Il s'agit de :

Séverine Flaig, sortante, 08.11.1989
L'article 49i du règlement d'organisation de la commune municipale d'Orvin (RO) permet que si le nombre des candidats ne dépasse pas celui des sièges à pourvoir, les candidats sont déclarés élus tacitement.
Conformément à l'article précité, le Conseil municipal proclame l'élection tacite de Séverine Flaig en qualité de secrétaire des assemblées de la commune d'Orvin pour une nouvelle législature à partir du 1^{er} janvier 2026.

Pour la mairie, un seul candidat s'est présenté dans le délai imparti. Il s'agit de :

Patrik Devaux, sortant, 30.06.1964
L'article 49i du règlement d'organisation de la commune municipale d'Orvin (RO) permet que si le nombre des candidats ne dépasse pas celui des sièges à pourvoir, les candidats sont déclarés élus tacitement.
Conformément à l'article précité, le Conseil municipal proclame l'élection tacite de Patrik Devaux en qualité de maire de la commune d'Orvin pour une nouvelle législature à partir du 1^{er} janvier 2026.

Pour le Conseil municipal (6 places), cinq candidats se sont présentés dans le délai imparti. Il s'agit de (par ordre alphabétique) :

Nathaële Aufranc, sortante, 14.09.1985
Stéphane Beney, sortant, 19.03.1974
Stéphan Chopard, sortant, 08.06.1976
Sylvain Grosjean, sortant, 31.08.1956
Timothée Vianney-liaud, sortant, 18.09.1993

L'article 49i du règlement d'organisation de la commune municipale d'Orvin (RO) permet que si le nombre des candidats ne dépasse pas celui des sièges à pourvoir, les candidats sont déclarés élus tacitement.
Conformément à l'article précité, le Conseil municipal proclame les élections tacites de Nathaële Aufranc, Stéphane Beney, Stéphan Chopard, Sylvain Grosjean et Timothée Vianney-Liaud en qualité de conseiller municipal de la commune d'Orvin pour une nouvelle législature à partir du 1^{er} janvier 2026.

Comme aucune liste de candidature n'a été déposée dans le délai imparti pour le dernier poste à pourvoir au sein du Conseil municipal, la population sera donc invitée à se prononcer lors de l'assemblée municipale du 8 décembre 2025 sur le nom du 6^e membre du Conseil municipal. Comme l'indique l'article 49g, alinéa 1 RO, « lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité de voix, il sera procédé à un tirage au sort ». Dès lors, les citoyennes et citoyens d'Orvin voteront pour la personne éligible de leur choix lors de l'assemblée municipale du 8 décembre 2025. Sont éligibles « les personnes jouissant du droit de vote dans la commune » selon l'art. 44, lett. a RO, n'ayant pas déjà de fonction au sein de la commune (ex. président des assemblées, membres du personnel, etc.)

Orvin, le 31 octobre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant : Laurent Villard, rue Saint-Laurent 6, 1176 Saint-Livres.
Auteur du projet : –
Propriétaire foncier : Laurent Villard, rue Saint-Laurent 6, 1176 Saint-Livres et Karin Villard, route Principale 48, 2534 Orvin.
Projet : construction d'un balcon en façade sud et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre N° de parcelle : 57.
Adresse : route Principale 48, 2534 Orvin.
Dimensions : selon plans déposés.
Zone : zone mixte.
Objet/zone protégé : périmètre de protection de l'aspect local.
Dérogation demandée : aucune.
Autorité directrice : Commune municipale d'Orvin.
Dépôt public de la demande : avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 30 novembre 2025 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 31 octobre 2025

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant : BKW Énergie SA, représenté par Stève Glauser, Viktoriaplatz 2, 3013 Berne.
Auteur du projet : BKW Énergie SA, représenté par Stève Glauser, Viktoriaplatz 2, 3013 Berne.
Propriétaires fonciers : divers.
Projet : renforcement du réseau électrique basse tension par câblage souterrain des alimentations des maisons et remplacement de certaines parties d'installation (cabines de distribution), avec démontage de 420 m de lignes aériennes.
N° de parcelle : 1937, 1936, 1935, 1756, 1762, 1745, 1938, 1922, 1873, 1865, 1866, 1923, 1853, 1854, 1485, 1989, 2042, 2041, 1993, 1484, 1523, 1749, 1746, 1861, 1954, 1852, 1737, 1850.
Adresse : Plans-Dessous, 2534 Les Prés-d'Orvin.
Dimensions : selon plans déposés.
Zone : hors zone à bâtir.
Objet/zone protégé : aucune.
Dérogation demandée : art. 24 LAT.
Autorité directrice : Commune municipale d'Orvin.
Dépôt public de la demande : avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 24 novembre 2025 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 24 octobre 2025

Le Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE ORVIN

Assemblée ordinaire

Vendredi 5 décembre 2025 à 20 h
à la salle de la Cure à Orvin

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
- Budget 2026
- Élection d'un(e) conseiller(ère), Robert Mottet étant rééligible
 - Discuter, éventuellement statuer sur une modification de l'organe de vérification
 - En cas de refus du point précédent : élection de trois vérificateurs(trices) des comptes, Daniel Boder et Gautier Boder étant rééligibles
- Élection d'un(e) caissier(ière), Corinne Voutat étant rééligible
- Élection d'un(e) secrétaire, Marie-Claude Mottet étant rééligible
- Discuter, éventuellement statuer sur la demande d'admission au droit de bourgeoisie de Chantal et Jean-Claude Lièvre
- Divers

L'assemblée sera suivie d'un repas convivial.

Orvin, le 31 octobre 2025

Le Conseil de bourgeoisie

Péry-La Heutte

Assemblée municipale ordinaire

Lundi 1^{er} décembre 2025

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont invités à participer à l'assemblée municipale ordinaire le lundi 1^{er} décembre 2025 à 19 h au centre communal à Péry.

Ordre du jour

- Adopter la modification du plan d'aménagement local (PAL) pour la mise en zone d'activités de l'ancien terrain de football de Châtel
- Présentation et acceptation du budget 2026 avec la quotité d'impôts à 1,55 % (inchangée) et la taxe immobilière à 1,2 ‰ (inchangée)
- Accepter un crédit d'investissement de 130 000 francs pour l'élaboration du nouveau Plan d'Aménagement Local (PAL)
- Accepter un crédit additionnel de 60 000 francs pour la création d'un trottoir de la rue de la Reuchenette, part communale pour la réfection des conduites
- Arrêté de compte des travaux de la rue des Malterres
- Arrêté de compte des travaux du changement de l'éclairage public
- Informations du Conseil municipal
- Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal : auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Péry-La Heutte, le 31 octobre 2025

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 78/2025 eBau 2025-4979

Requérante : Salt Mobile SA, rue Caudray 4, 1020 Renens.
Auteur du projet : Complan AG, Wasserwerk-gasse 39, 3011 Berne.
Emplacement : parcelle N° 442, au lieu-dit : *Les Guises*, La Heutte, commune de Péry-La Heutte.
Projet : modification d'un site de téléphonie mobile existant (remplacement d'antennes) pour le compte de Salt Mobile SA (BE_0368A) pour fournir des services 3G, 4G et 5G.
Dimensions : selon plans déposés.
Construction : selon plans déposés.
Zone : agricole.
Zone de protection : la Suze et ses berges.
Dérogation : art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 novembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par

écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 31 octobre 2025

La préfète : *Stéphanie Niederhauser*

Renan

Assemblée communale extraordinaire

Jeudi 4 décembre 2025, 20 h
à la salle communale

Ordre du jour

- Discuter et approuver la création d'un syndicat scolaire intercommunal entre les communes de Sonvilier et Renan, ainsi que son règlement d'organisation
- Divers et imprévus

Le règlement d'organisation, faisant l'objet du point 1 de l'ordre du jour, peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture 30 jours avant l'assemblée communale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Renan, le 31 octobre 2025

Le Conseil municipal

Romont

Avis de construction eBau 2025-15785

Requérante : Maude Simon, chemin des Carrons 5, 2538 Romont.
Auteurs du projet : Liechti SA, route de Pierre Pertuis 25, 2710 Tavannes.
Propriétaire foncier : idem requérant.
Projet : remplacement d'une chaudière électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure.
Emplacement : parcelle N° 851, chemin des Carrons 5, Commune de Romont, zone M2pc.
Dérogation requise : –
Dimensions : selon plans déposés.
Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 31 octobre 2025

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

Assemblée bourgeoise

Jeudi 27 novembre 2025 à 19 h
Salle Communale de Romont, 2538 Romont

Ordre du jour

- Salutations et ordre du jour
- Comptes 2025
- Divers et imprévus

Aucune opposition du procès-verbal de l'Assemblée du 14 juin 2025 n'a été formulée pendant le dépôt public. Le Conseil bourgeois a ainsi approuvé le procès-verbal comme le prévoit l'article 63 du Règlement d'organisation de la bourgeoisie de Romont.

Romont, le 31 octobre 2025

Le Conseil bourgeois

Saint-Imier



Arrêté municipal

En séance du 23 octobre 2025, le Conseil de ville a accepté:

- Le budget de l'exercice 2026, présentant un excédent de charges du compte général de 2 459 000 francs et du compte global de 2 448 520 francs, sans changement de la quotité d'impôt fixée à 1,75
- La fixation du nouveau tarif de l'eau propre dès le 1^{er} janvier 2026
- Le crédit d'engagement de 620 000 francs, figurant partiellement au plan financier, pour l'assainissement du terrain de Châtillon

Conformément aux art. 33, 42 al. 1 let. a, et 43 let. a et b, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4 % des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 29 novembre 2025 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 29 novembre 2025. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 31 octobre 2025

Le Conseil municipal

Désaffectation de tombes au cimetière de Saint-Imier

Conformément à l'article 24 du règlement concernant les inhumations et le cimetière de Saint-Imier, du 5 août 1975, le Conseil municipal informe qu'il procédera à la désaffectation des parcelles 6d, 10, 20, 1a, 5a, 7a, 11a, 14a, 1f, 1g, 5d, 2a, 6a, 13 a et b, 14, 15, et 16, allant des années 1939 à 1985, dès le 2 mai 2026.

Le délai de concession étant échu pour la totalité des monuments.

Nous prions les proches des personnes inhumées de bien vouloir enlever les monuments et plantes qu'ils désirent garder en leur possession jusqu'au 1^{er} mai 2026. Après la date précitée, les champs d'ensevelissements seront aplanis par étape et selon les disponibilités de nos services. Mesure qui s'inscrit dans le nouvel aménagement paysager et urbain du cimetière de Saint-Imier actuellement à l'étude.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au service des bâtiments et infrastructures sportives de Saint-Imier (tél. 032 942 44 31)

Saint-Imier, le 31 octobre 2025

Au nom du Conseil municipal
Le président: C. Jeanneret
La chancelière: A. Chatelain

Assemblée générale

Mardi 2 décembre 2025 à 20 h
Centre Saint-Georges, Saint-Imier

Ordre du jour

- Appel
- Nomination des scrutateurs
- Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2025
- Votation d'un crédit de 1 480 000 francs pour l'assainissement du Centre Saint-Georges
- Budget 2026
- Réélection:
 - Président(e) des assemblées de paroisse
 - Vice-président(e) des assemblées de paroisse
 - Secrétaire des assemblées de paroisse
 - Vérificateurs(trices) des comptes des assemblées de paroisse
- Informations du Conseil de paroisse
- Informations de l'équipe pastorale
- Divers

Saint-Imier, le 31 octobre 2025

Le Conseil de paroisse

Sauge



Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

jeudi 4 décembre 2025 à 20 h
au Centre communal de Plagne

Ordre du jour

- Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2025
- Renouvellement des organes officiels de la commune pour une nouvelle période de 4 ans allant de 2026 à 2029:
 - Président des assemblées: Claude Poffet, se représente
 - Vice-président des assemblées: Loris Brandenberger, se représente
 - Secrétaire des assemblées: Sarah Fritschi, se représente
 - Président du Conseil municipal: Pierre-Alain Grosjean, se représente
 - Conseillère et conseillers municipaux: Marion Brandenberger, ne se représente pas; et Ludovic Beurret, André Pürro et Patrick Villard, se représentent
 - Organe de vérification des comptes: Fiduciaire Soresa SA, Bienne
- Discuter et voter un crédit d'engagement de 350 000 francs pour l'étude de faisabilité d'une nouvelle école au Haut du Village 8 à Plagne
- Discuter et voter un crédit d'engagement de 250 000 francs pour l'assainissement de l'ancienne butte de tir de Vauffelin
- Discuter et approuver le budget communal 2026
- Discuter et approuver le règlement suivant:
 - Règlement sur les émoluments
- Information sur la fusion des Communes de Sauge et Romont
- Informations sur les projets en cours
- Divers et imprévus

Le procès-verbal mentionné sous point 1, le règlement mentionné sous point 6 sont déposés 30 jours avant l'assemblée. Le budget mentionné sous point 5 sera disponible à partir du 25 novembre 2025. Ils pourront tous être consultés au secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture. Le procès-verbal ne sera pas lu en début d'assemblée.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary et de l'OACOT, Hauptstrasse 2, 2560 Nidau, contre un acte législatif communal.

Plagne, le 27 octobre 2025

Le Conseil municipal

Tarifs d'utilisation des salles et équipements communaux: entrée en vigueur

Lors de sa séance du 14 juillet 2025, le Conseil municipal de Sauge a accepté les tarifs d'utilisation des salles et équipements communaux. Ces tarifs entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2026, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre. Ils peuvent être consultés au secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture du guichet ou sur rendez-vous au 079 411 15 87.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre un acte législatif communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sauge, le 27 octobre 2025

Au nom de la Commune municipale de Sauge
Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Yves Richard, rue Centrale 4, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: idem requérant.
Description du projet: démolition et reconstruction après incendie. Création de places de parc, et d'un nouvel accès piéton, à l'étage, pour appartement reconstruit. Installation d'une PAC et de panneaux photovoltaïques.
Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 273, route Principale 19, 2535 Frinwillier.
Zone d'affectation: zone résidentielle H2.
Dérogation: article 80 LR.
Zone/périmètre protégé(e): –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 24 octobre 2025 au 24 novembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 24 octobre 2025

La Municipalité

Sonceboz-Sombeval



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 1^{er} décembre 2025
à 19 h à la halle de gymnastique

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale.

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 30 juin 2025
- Discuter et approuver le budget municipal 2026, les quotités et taxes
- Élection d'un organe de révision des comptes communaux pour une nouvelle période de 4 ans arrivant à échéance au 31 décembre 2029
- Discuter et approuver le transfert d'une partie des travaux de conciergerie à des entreprises externes et de la dépense périodique correspondante de 118 000 francs
- Discuter et approuver un crédit supplémentaire de 70 000 francs pour les travaux liés à la réalisation du plan d'aménagement local
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 170 000 francs pour la place de jeux située derrière la halle de gymnastique
- Discuter et approuver le règlement d'utilisation des infrastructures de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval
- Divers

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné sous le chiffre 7 est déposé publiquement au secrétariat municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le budget municipal 2026 sera mis à disposition de l'administration communale dix jours avant l'assemblée municipale. Les personnes intéressées pourront en obtenir un exemplaire durant les heures d'ouverture ou le consulter directement sur le site internet de la commune.

Sonceboz-Sombeval, le 28 octobre 2025

Le Conseil municipal

Réclame

COMMUNE BOURGEOISE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Assemblée ordinaire

Jeudi 4 décembre 2025 à 19 h
à l'ancien bâtiment municipal

Ordre du jour

- Procès-verbal de la dernière assemblée
- Discuter et approuver le budget 2026
- Élection du président, élection de 3 conseillers, élection d'un conseiller pour la fin d'un mandat (durée de deux ans), élection d'un vérificateur des comptes
- Divers et imprévus

Sonceboz-Sombeval, le 31 octobre 2025

Au nom du Conseil de bourgeoisie de Sonceboz-Sombeval
La secrétaire: Salomé Duc

Sonvilier



Assemblée municipale ordinaire

Jeudi 4 décembre 2025 à 20 h,
salle communale de Sonvilier, La Ruette 24

Ordre du jour

- Discuter et approuver la création d'un syndicat scolaire intercommunal entre les communes de Sonvilier et Renan, ainsi que son règlement d'organisation
- Discuter et approuver le budget 2025
- Discuter et voter un crédit d'engagement de 90 000 francs pour l'investigation technique de la Décharge de Neuf Moulin
- Discuter et accepter un crédit d'engagement de 80 000 francs pour la rénovation du sol de la halle de gymnastique
- Discuter et accepter un crédit d'engagement de 82 000 francs pour la mise aux normes de l'éclairage intérieur du collège
- Discuter et accepter un crédit d'engagement de 107 000 francs pour la mise aux normes de l'abri de protection civile
- Arrêté de compte pour l'achat du bus scolaire
- Informations du Conseil municipal
- Divers

Le règlement mentionné au point 1 de l'ordre du jour est déposé publiquement et peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture 30 jours avant l'assemblée communale.

Conformément à l'art. 69 al. 1 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement dès le 15 décembre 2025. En vertu de l'art. 69 al. 2, durant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit et adressée au Conseil municipal.

Sonvilier, le 31 octobre 2025

Le Conseil municipal

Rapport d'analyse de l'eau potable S1223

Le prélèvement d'eau réalisé le 8 octobre 2025 dans le réseau de distribution effectué dans le bâtiment du Collège 1 s'est révélé conforme aux dispositions légales en vigueur. Les analyses microbiologiques, ainsi que la qualité physique et chimique de l'échantillon analysé par la Laboratoire cantonal répondent aux critères exigés.

Sonvilier, le 31 octobre 2025

La Municipalité

L'INFORMATIQUE, C'EST DIFFICILE?

APPRENONS ENSEMBLE!



Inscrivez-vous à un cours d'informatique, de calcul, de lecture ou d'écriture.

0800 47 47 47
www simplement-mieux.ch



Sonvilier (suite)



Avis de construction
eBau 2022-16733

Requérants: Matias et Florence Mermod, route des Sauges 30, 2615 Sonvilier.
Propriétaires fonciers: idem requérants.
Auteur du projet: Rmoved SA, Jacquot Salomé Bayerel 8, 2063 Engollon.
Description du projet: modification des aménagements extérieurs.
Dimensions du projet: selon plans déposés
Adresse du projet: BF 1010, route des Sauges 30, 2615 Sonvilier.
Zone d'affectation: zone d'Habitation 2.
Dérogation: art. 411 al. 5 RCC (couverture de toiture).
Zone/périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 31 octobre au 1^{er} décembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 31 octobre 2025

La Municipalité

Avis de construction
eBau 2025-11061

Requérant: Martin Tanner, chemin du Prané 40, 1997 Haute-Nendaz.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: idem requérant.
Description du projet: remplacement du garage existant par un garage double.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 205, Passage de l'If 2b, 2615 Sonvilier.
Zone d'affectation: CV.
Dérogation: art. 80 LR (distance à la route).
Zone/périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 31 octobre au 1^{er} décembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 31 octobre 2025

La Municipalité

Avis de construction
eBau 2025-12738

Requérant: Kriptotek SA, rue Principale 62, 2613 Villeret.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: idem requérant.
Description du projet: transformation d'un ancien atelier en appartement en duplex.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 173, Chemin du Chêne 2, 2615 Sonvilier.
Zone d'affectation: CV, périmètre de protection des sites.
Dérogation: –
Zone/périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt public: du 31 octobre au 1^{er} décembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 31 octobre 2025

La Municipalité

Tramelan



PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

Assemblée générale ordinaire

Les membres (suisses et étrangers)
de la paroisse catholique romaine de Tramelan
sont convoqués

lundi 1^{er} décembre 2025 à 20 h
au foyer

Ordre du jour

1. Accueil et prière
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2025
3. Approbation du budget 2026
4. Approbation de la quotité d'impôt 2026
5. Élection d'un(e) président(e) des assemblées de paroisse
6. Élection d'un membre du conseil de paroisse
7. Élection d'un(e) représentant(e) au Parlement 2024-2027
8. Information sur le syndicat de l'Espace pastoral Pierre-Pertuis
9. Informations pastorales
10. Information concernant les travaux de la cure
11. Divers et imprévus

Tramelan, le 31 octobre 2025

La secrétaire: Sonia Dias

Règlement des indemnités du Conseil, entrée en vigueur

Le règlement des indemnités du Conseil, adopté par l'assemblée de paroisse en date du 23 juin 2025, entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Tramelan, le 23 octobre 2025

Paroisse catholique romaine

Villeret



Avis de construction

Requérant: Thierry Jakob, rue Neuve 37, 2613 Villeret.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Auteur du projet: idem requérant.
Description du projet: agrandissement de la terrasse existante. Aménagement d'un chemin carrossable en chaïlle à l'ouest du bien-fonds et d'une place en chaïlle au sud du bien-fonds.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Adresse du projet: BF 180, rue Neuve 37, 2613 Villeret.
Zone d'affectation: zone centre A.
Dérogation: –
Zone/périmètre protégé(e): –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 24 octobre 2025 au 24 novembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, rue Principale 24, 2613 Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Villeret, le 24 octobre 2025

La Municipalité

Jura bernois

Appel aux héritiers
Jacqueline Sophie Boillat

Défunte: Jacqueline Sophie Boillat
Lieu d'origine: Loveresse
Nationalité: Suisse
Date de naissance: 11.06.1965
Date de décès: 28.07.2025
Dernier domicile connu: 2732 Reconvilier

Appel aux héritiers

Indications sur les personnes appelées

Les héritiers de la défunte ne sont pas tous connus.

Remarques juridiques

Les personnes appelées sont invitées à s'annoncer au point de contact dans le délai indiqué. Il importe ce faisant qu'ils présentent les documents attestant de leur qualité d'héritier, faute de quoi ils ne pourront être pris en considération dans la succession. Publication selon les art. 555 et 558, al. 2, CC.

Délai: 12 mois

Point de contact

Étude de notaires Boris Hunsperger
c/o Lisa Langel-Muñoz
Grand-Rue 20
2732 Reconvilier

Reconvilier, le 31 octobre 2025

Étude de notaires Boris Hunsperger

Division forestière Jura bernois

La Division forestière Jura bernois annonce sa nouvelle collaboration avec Cédric Locher, forestier d'État, entré en fonction le 6 octobre 2025. Il assure les tâches cantonales du triage 4001 Haut-Vallon, sur les communes de Renan et de La Ferrière. Michael Peluso s'occupe de ces tâches sur Sonvilier. C. Locher travaille à 80 % du lundi au jeudi, il est atteignable au 031 636 10 92 et 079 788 84 45, cedric.locher@be.ch.

Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Tavannes, le 31 octobre 2025

Direction de l'économie, de l'énergie
et de l'environnement,
office des forêts et des dangers naturels,
Division Jura bernois

Canton de Berne



PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE BIENNE
ET ENVIRONS

Assemblée ordinaire

Mercredi 26 novembre 2025, 19 h
Centre paroissial de Christ-Roi,
Chemin Geyisried 31, 2504 Bienne

Ordre du jour

1. Nomination des scrutateurs et des scrutatrices
2. Élections complémentaires au Conseil de paroisse (2025-2028)
3. Élection complémentaire à la vice-présidence de l'Assemblée de paroisse
4. Élection complémentaire des délégués au parlement de l'Église
5. Budget 2026, quotité de l'impôt ecclésiastique
6. Plan financier et investissements 2026+
7. Élection de l'organe de révision et de protection des données
8. Divers

Les documents peuvent être consultés dès le 26 octobre 2025, pendant les heures de bureau, auprès de l'Administration de la Paroisse et des centres à l'exception de la Communauté des Villages.

Pour pouvoir répondre à des questions détaillées, nous prions les membres de la Paroisse de les adresser à l'Administration, 15 jours avant l'assemblée.

Bienne, le 31 octobre 2025

La Paroisse catholique romaine
de Bienne et environs

CONSEIL-EXÉCUTIF

Analyse de l'égalité salariale 2025 :
peu de disparités entre les femmes
et les hommes

Dans l'administration cantonale et le corps enseignant, les femmes et les hommes gagnent à peu près la même chose. C'est ce que montre la dernière analyse des salaires, dont le Conseil-exécutif a pris connaissance. Les écarts salariaux sont explicables dans la plupart des cas. Le canton continuera de vérifier régulièrement l'égalité des salaires cantonaux.

Le canton de Berne réalise tous les quatre ans une analyse du niveau de rémunération des femmes et des hommes. La dernière analyse statistique, réalisée avec Logib, l'outil de contrôle de l'égalité salariale de la Confédération, montre que la rémunération brute moyenne des femmes employées par l'administration cantonale est inférieure de 8,7 % à celle des hommes. Une très grande partie de cette différence s'explique par des facteurs objectifs et non discriminatoires. En effet, l'âge et l'ancienneté des femmes employées par le canton sont en moyenne inférieurs à ceux de leurs collègues masculins. L'étude montre également que les fonctions requérant des qualifications techniques ou organisationnelles supérieures restent plus souvent occupées par des hommes, tandis que les femmes sont davantage représentées dans les postes requérant un niveau de qualification inférieur. Après prise en compte de ces facteurs, l'écart résiduel est de 1,1 % en défaveur des femmes, contre 2,4 % lors du précédent contrôle en 2021.

Différences infimes hors indemnités

Des analyses plus poussées indiquent en outre que d'autres facteurs non discriminatoires expliquent une partie de l'écart résiduel de 1,1 %. Il s'agit surtout des indemnités versées pour le travail effectué de nuit ou le week-end et pour les services de garde (présence ou permanence). Dans l'administration cantonale, les hommes sont davantage concernés en raison de la structure du personnel. Si l'on exclut ces indemnités, l'écart salarial n'est plus que de 0,2 %.

Nette amélioration de l'égalité salariale dans le corps enseignant

Dans le corps enseignant, l'écart salarial entre les hommes et les femmes a beaucoup diminué depuis 2021, passant de 4,6 % à 2,6 %. Une comparaison salariale par classe de traitement aboutit à un léger avantage pour les enseignantes, qui gagnent en moyenne 0,5 % de plus que leurs collègues masculins.

L'égalité salariale reste un thème important

Le Conseil-exécutif prend connaissance avec satisfaction de ces résultats. Ils montrent que la conception des systèmes de rémunération du canton ne privilégie pas un genre et que les mesures de réduction des écarts salariaux prises à la suite des dernières analyses sont efficaces. L'égalité salariale demeure toutefois une préoccupation importante. L'objectif d'une rémunération exempte de toute discrimination et le contrôle régulier de l'égalité salariale font partie de la stratégie relative au personnel de l'administration cantonale. Pour ce qui est du corps enseignant, l'amélioration par rapport à la dernière analyse confirme l'efficacité des mesures en place. Il n'est donc pas nécessaire d'en prendre d'autres pour le moment.

Le prochain contrôle de l'égalité salariale aura lieu dans quatre ans au plus tard.

Analyse de l'égalité salariale 2025



Berne, le 23 octobre 2025

Le Conseil-exécutif